



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services
SERVICE DE LA COMPETITIVITE ET DU DEVELOPPEMENT DES PME
SOUS-DIRECTION DES CHAMBRES CONSULAIRES
BUREAU DE LA FORMATION

**RAPPORT D'ACTIVITE DES CONSEILS DE LA FORMATION
INSTITUES AUPRES DES
CHAMBRES REGIONALES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
ET DES CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION**

ANNEE 2011



**MINISTÈRE DE L'ARTISANAT
DU COMMERCE ET DU TOURISME**

Préambule

La réforme du financement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprise artisanale mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2008 a créé les conseils de la formation institués auprès des chambres régionales de métiers et de l'artisanat (CRMA) et des chambres de métiers et de l'artisanat de région (CMAR). Ils financent les actions de formation des chefs d'entreprise artisanale dans les domaines de la gestion et du développement de leurs entreprises.

Il existe 25 conseils de la formation dont 21 situés en métropole (le dispositif ne s'applique pas dans la région Alsace) et 4 dans les Départements d'Outre-mer hors Mayotte.

Méthodologie pour réaliser le bilan d'activités 2011

Le rapport d'activités pour l'exercice 2011 a été réalisé sur la base des données statistiques transmises par les conseils de la formation et des données INSEE relatives au secteur de l'artisanat.

Le rapport d'activités vise à présenter pour chaque région l'utilisation par les conseils de la formation de la contribution des chefs d'entreprise artisanale à la formation professionnelle continue (FPC). Il présente également la typologie des stagiaires et des actions de formation financées.

Les données non communiquées sont signalées dans les graphiques par le sigle « **NC** ».

Principales données

Les conseils de la formation disposent de ressources provenant de la contribution acquittée par les chefs d'entreprise artisanale, dont le montant est égal à 0,12% du plafond annuel de la sécurité sociale. Pour l'exercice 2011, le montant des ressources des 25 conseils de la formation s'élève à environ 38,42 M€ soit environ 900 000 artisans versant chacun 42,42 €.

Pour l'exercice 2011, le total des dépenses des conseils de la formation s'est élevé à environ 42,50 M€. Elles ont été financées par le montant de la contribution versée en 2011 (38,42 M€) et par une partie des réserves financières constituées durant les exercices précédents (4,08 M€).

En 2011, les conseils de la formation ont financé la formation professionnelle de 65 575 stagiaires.

Table des matières

I) Le budget des conseils de la formation (CF).....	page 6
1) Ressources des CF.....	page 7
2) Répartition des dépenses des CF.....	page 8
II) Typologie des entreprises / stagiaires qui bénéficient du financement des conseils de la formation.....	page 9
1) Les entreprises	
A) Part des entreprises bénéficiant d'un ou plusieurs financements du CF.....	page 10
B) Répartition des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF selon les secteurs d'activité.....	page 11
C) Comparaison de la part des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF avec la part qu'elle représente au niveau de la région selon le secteur d'activité	
a) Le bâtiment.....	page 12
b) Les métiers et services.....	page 13
c) La production.....	page 14
d) L'alimentation.....	page 15
D) Répartition du nombre d'entreprises bénéficiant d'un financement par le CF selon le nombre de formations suivies.....	page 16
E) Pourcentage d'entreprises artisanales nouvelles bénéficiant d'un financement par le CF en 2011 et d'aucun financement en 2010.....	page 17
2) Les stagiaires	
A) Répartition des stagiaires selon le nombre de formations financées par le CF.....	page 18
B) Profil des stagiaires	
a) Répartition par genre des stagiaires bénéficiant de financement par le CF.....	page 19
b) Répartition par tranche d'âge des stagiaires bénéficiant de financement par le CF.....	page 20
c) Répartition des stagiaires selon leur statut.....	page 21
3) Les créateurs et repreneurs d'entreprise	
A) Part des dépenses de formation des CF dédiée au financement d'actions de formation des créateurs / repreneurs installés depuis moins de 3 ans (hors SPI).....	page 22
B) Répartition des dépenses des CF dédiée au financement d'actions de formation des créateurs / repreneurs installés depuis moins de 3 ans (SPI non comptabilisés) selon les secteurs d'activité.....	page 23

C) Montant moyen financé par le CF pour des actions d'accompagnement, d'information et de conseil, par stagiaire créateur / repreneur (hors SPI).....	page 24
D) Pourcentage de créateurs / repreneurs installés depuis moins de 3 ans parmi les stagiaires bénéficiant d'un financement d'actions de formation par le CF (hors SPI).....	page 25
E) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire créateur / repreneur installé depuis moins de 3 ans (hors SPI).....	page 26
4) Les stagiaires créateurs et repreneurs d'entreprise participant au stage de préparation à l'installation (SPI)	
A) Part des dépenses de formation des CF dédiée au financement du SPI suivi par les créateurs / repreneurs.....	page 27
B) Répartition des dépenses dédiée aux créateurs / repreneurs ayant bénéficié du SPI selon les secteurs d'activité.....	page 28
C) Montant moyen financé par le CF pour les stagiaires des SPI.....	page 29
D) Pourcentage de stagiaires bénéficiant d'un financement du SPI.....	page 30
5) Les auto-entrepreneurs	
A) Part des dépenses de formation des CF dédiée au financement d'actions de formation suivies par les auto-entrepreneurs.....	page 31
B) Montant moyen financé pour les actions de formation par stagiaire auto-entrepreneur.....	page 32
C) Part d'auto-entrepreneurs inscrits au répertoire des métiers (RM) bénéficiant d'un financement par le CF par rapport au nombre total d'entreprises bénéficiant d'un financement par le CF.....	page 33
D) Comparaison de la part d'auto-entrepreneurs (AE) inscrits au RM bénéficiant du financement de formations par le CF avec la part d'entreprises bénéficiant du financement de formations par le CF.....	page 34
E) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire auto-entrepreneur.....	page 35
F) Répartition du nombre d'auto-entrepreneurs bénéficiant d'un financement du CF selon la nature des actions de formation suivies.....	page 36
III) Typologie des actions de formation financées par les conseils de la formation.....	page 37
1) Nombre de formations individuelles et nombre d'heures de formations financées par les CF	
A) Nombre de formations individuelles financées par le CF.....	page 38
B) Nombre d'heures de formation financées par le CF.....	page 39
2) Répartition des formations financées par le CF selon la nature des actions de formation	
A) Répartition pour chaque région des formations financées par le CF selon la nature des actions de formation.....	page 40
B) Répartition globale par genre des formations financées par les CF selon la nature des actions de formation	page 41
C) Répartition par genre pour chaque région des formations financées par le CF selon la nature des actions de formation	
a) Pour les hommes.....	page 42
b) Pour les femmes.....	page 43
3) Répartition des dépenses des CF dédiées au financement de la formation selon la nature des actions de formation.....	page 44
4) Répartition des actions de formation financées par le CF selon la durée du stage.....	page 45

5) Les formations diplômantes	
A) Part des dépenses de formation des CF dédiée au financement d'actions de formation diplômante.....	page 46
B) Montant moyen financé pour une formation diplômante et financement moyen accordé par le CF pour une heure stagiaire	
a) Montant moyen financé pour une formation diplômante.....	page 47
b) Financement moyen de l'heure stagiaire pour une formation diplômante.....	page 48
C) Part des formations diplômantes financées par les CF.....	page 49
D) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire ayant suivi une formation diplômante.....	page 50
E) Répartition des formations diplômantes financées par les CF selon le diplôme.....	page 51

IV) Répartition des financements d'actions de formation par les conseils de la formation selon les organismes de formation..... page 52

1) Part des dépenses de formation des CF dédiée au financement d'actions de formation dispensées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) / les Organisations Professionnelles (OP) / les autres Organismes de Formations (OF).....	page 53
2) Répartition du nombre de stagiaires selon que la formation est dispensée par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) / les Organisations professionnelles (OP) / les autres Organismes de Formations (OF).....	page 54

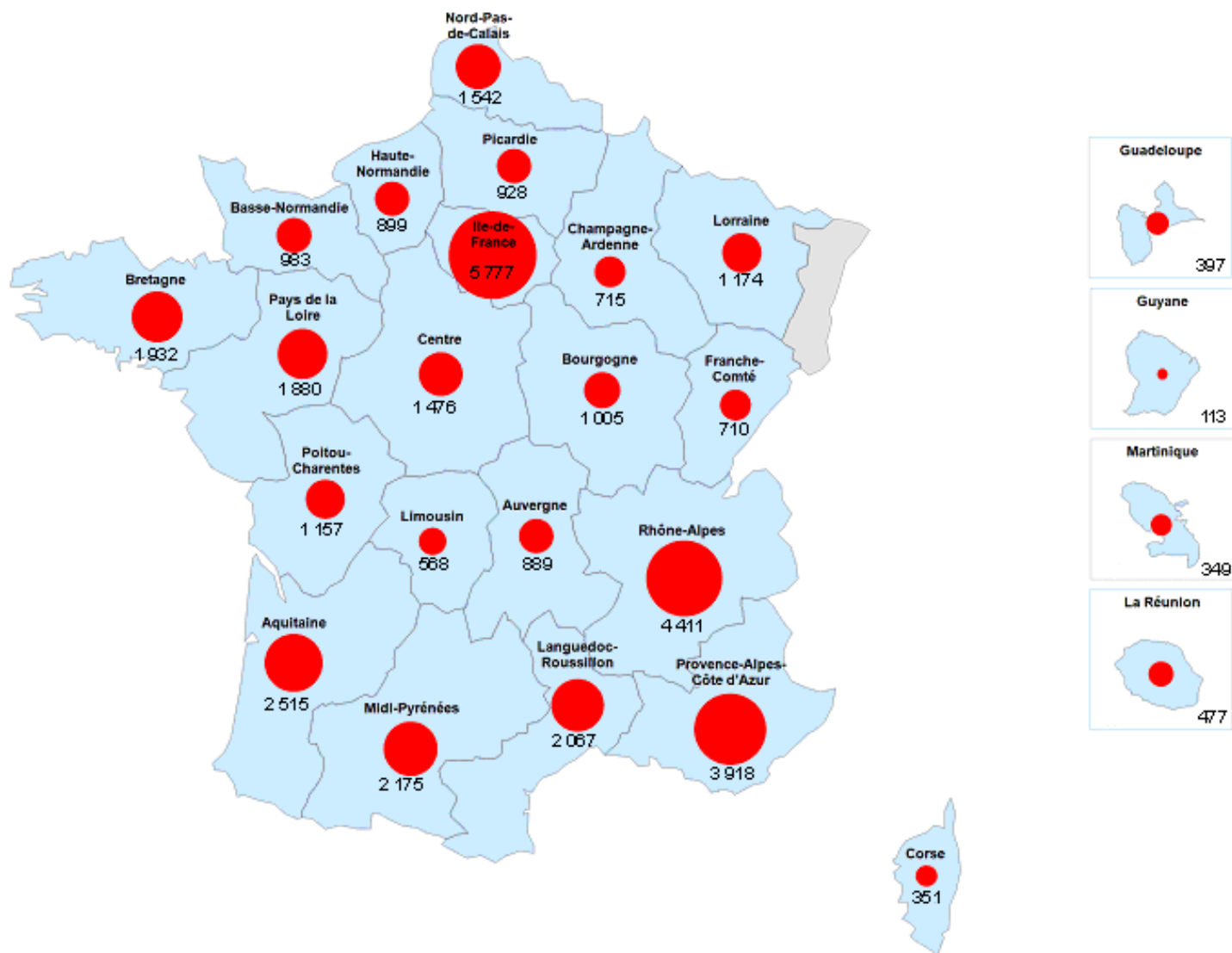
V) La formation des élus des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA)..... page 55

1) Proportion d'élus formés.....	page 56
2) Pourcentage du plafond des dépenses autorisées utilisé pour financer les actions de formation suivies par les élus des CMA.....	page 57
3) Montant moyen financé pour les actions de formation suivies par un élu des CMA.....	page 58
4) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire élu des chambres de métiers et de l'artisanat.....	page 59
5) Montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un élu.....	page 60

I) Le budget des conseils de la formation (CF)

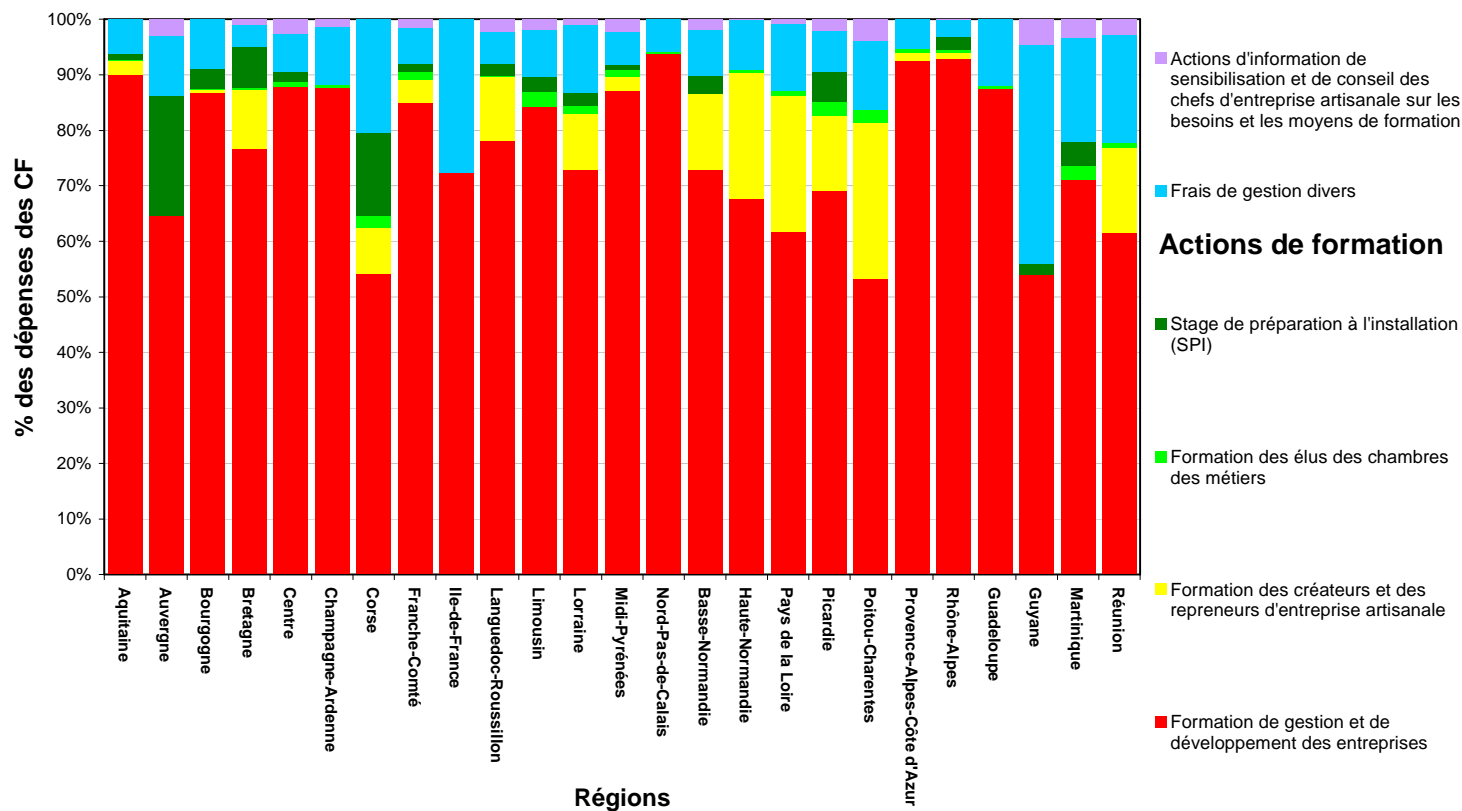
1) Ressources des conseils de la formation (en milliers d'euros)

Contribution à la formation professionnelle des chefs d'entreprise artisanale versée en 2011 aux conseils de la formation (0,12% du plafond annuel de la sécurité sociale)



Total des ressources versées en 2011 : 38,42 M€

2) Répartition des dépenses des conseils de la formation

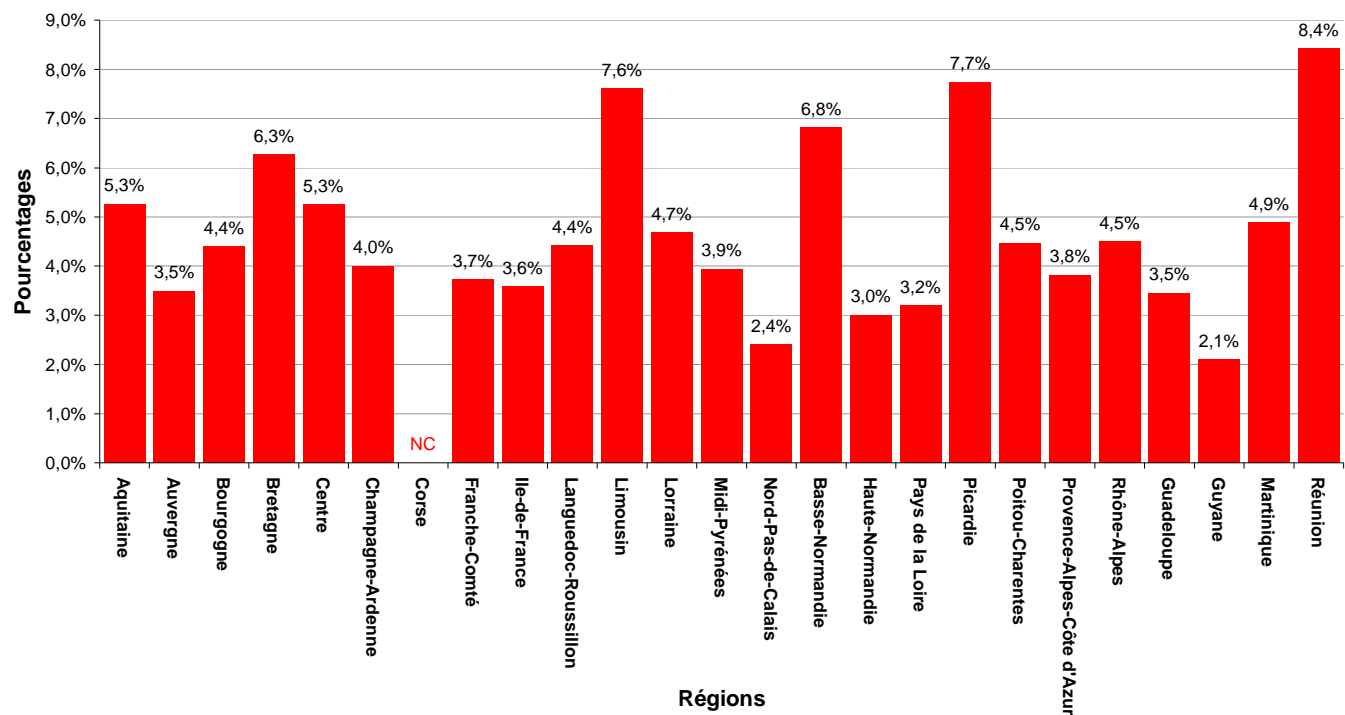


- Total des dépenses : 42,50 M€ (Les excédents reversés au Trésor public ne sont pas comptabilisés). Elles ont été financées par la contribution à la formation versée en 2011 (38,42 M€) et par une partie des réserves financières constituées lors des exercices précédents (4,08 M€).
- En moyenne, les conseils de la formation utilisent 87,1% de leurs ressources au financement d'actions de formation, à l'exception de la Guyane, de l'Ile-de-France, de la Réunion et de la Martinique qui y consacrent respectivement 55%, 72%, 77% et 77% de leurs ressources.
- Les frais de gestion représentent en moyenne 11,48% des dépenses. Ils sont en augmentation de 1,72% par rapport à 2010. Ils représentent en Guyane 39,54% des dépenses et en Ile-de-France 27,56% (dont 25,19% sont dues aux dotations pour provisions exceptionnelles en raison d'un contentieux juridique en cours).

II) Typologie des entreprises / stagiaires qui bénéficient du financement des conseils de la formation

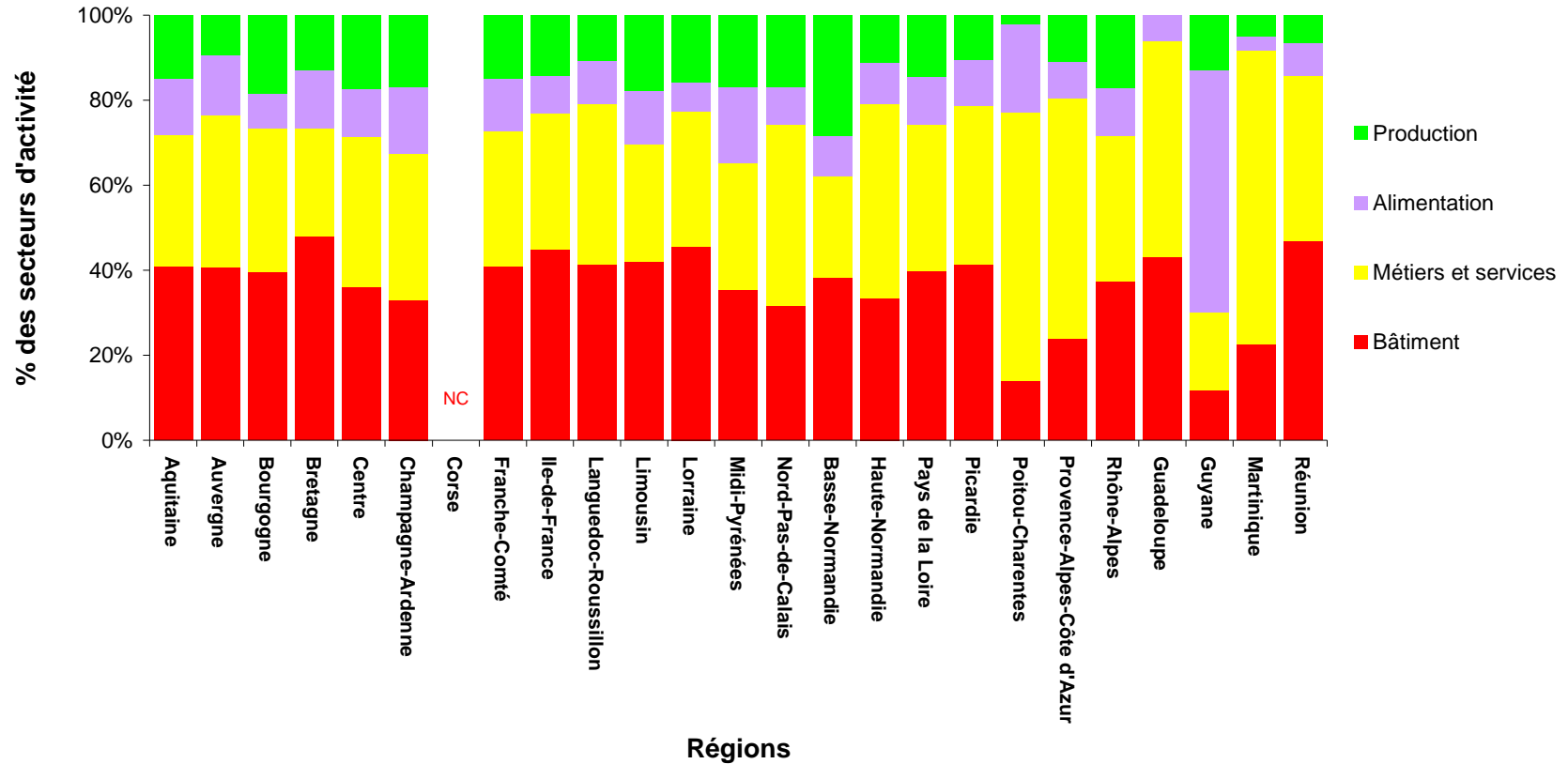
1) Les entreprises

A) Part des entreprises bénéficiant d'un ou plusieurs financements du CF



- Dans les régions, en moyenne, 4,4% des entreprises artisanales bénéficient d'un ou plusieurs financements du CF.
- En Bretagne, Limousin, Basse Normandie, Picardie et à la Réunion, ce taux est de 6% et plus.

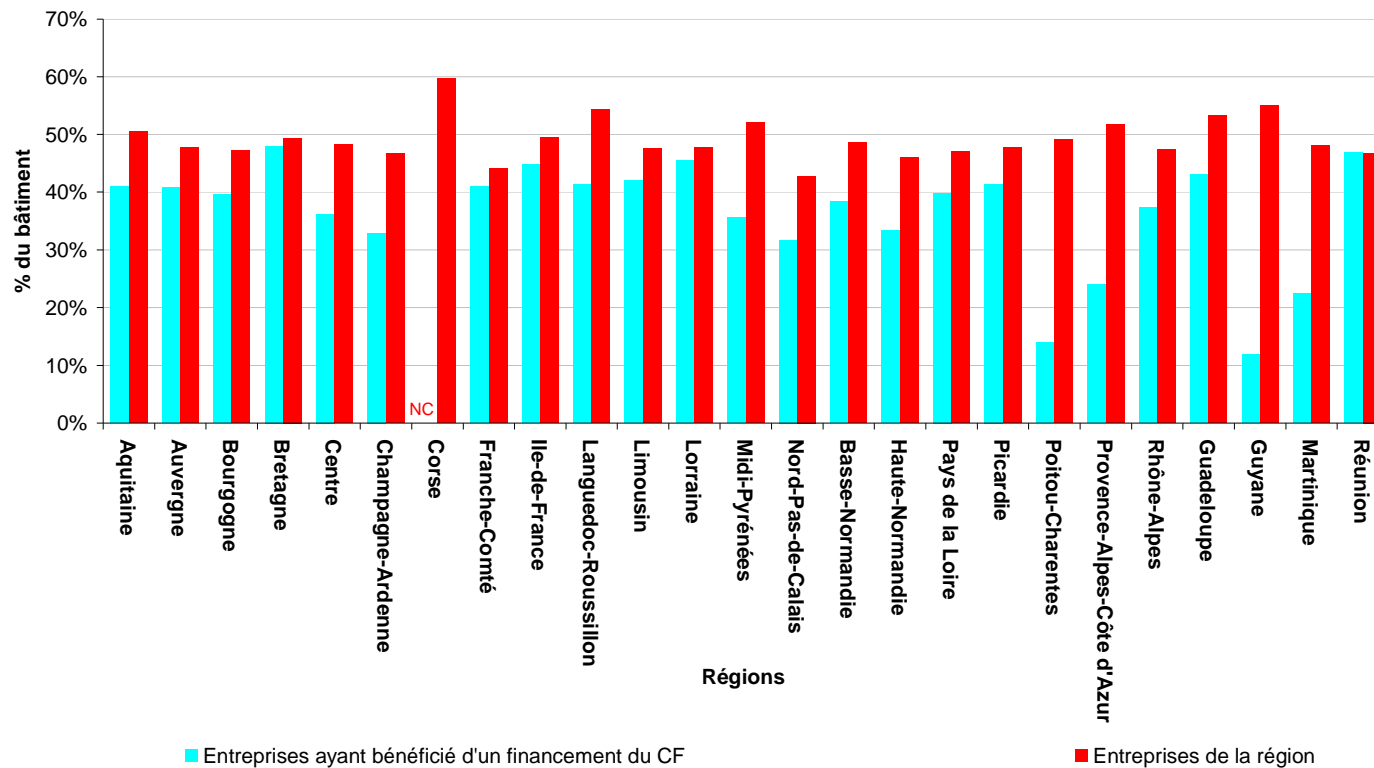
B) Répartition des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF selon les secteurs d'activité



- Les secteurs du bâtiment et des métiers et services représentent en moyenne 74,7% des secteurs d'activités des entreprises ayant bénéficié d'un financement du CF pour une ou plusieurs formations. Seule, la Guyane s'écarte de cette moyenne de cette moyenne avec 30,1%.

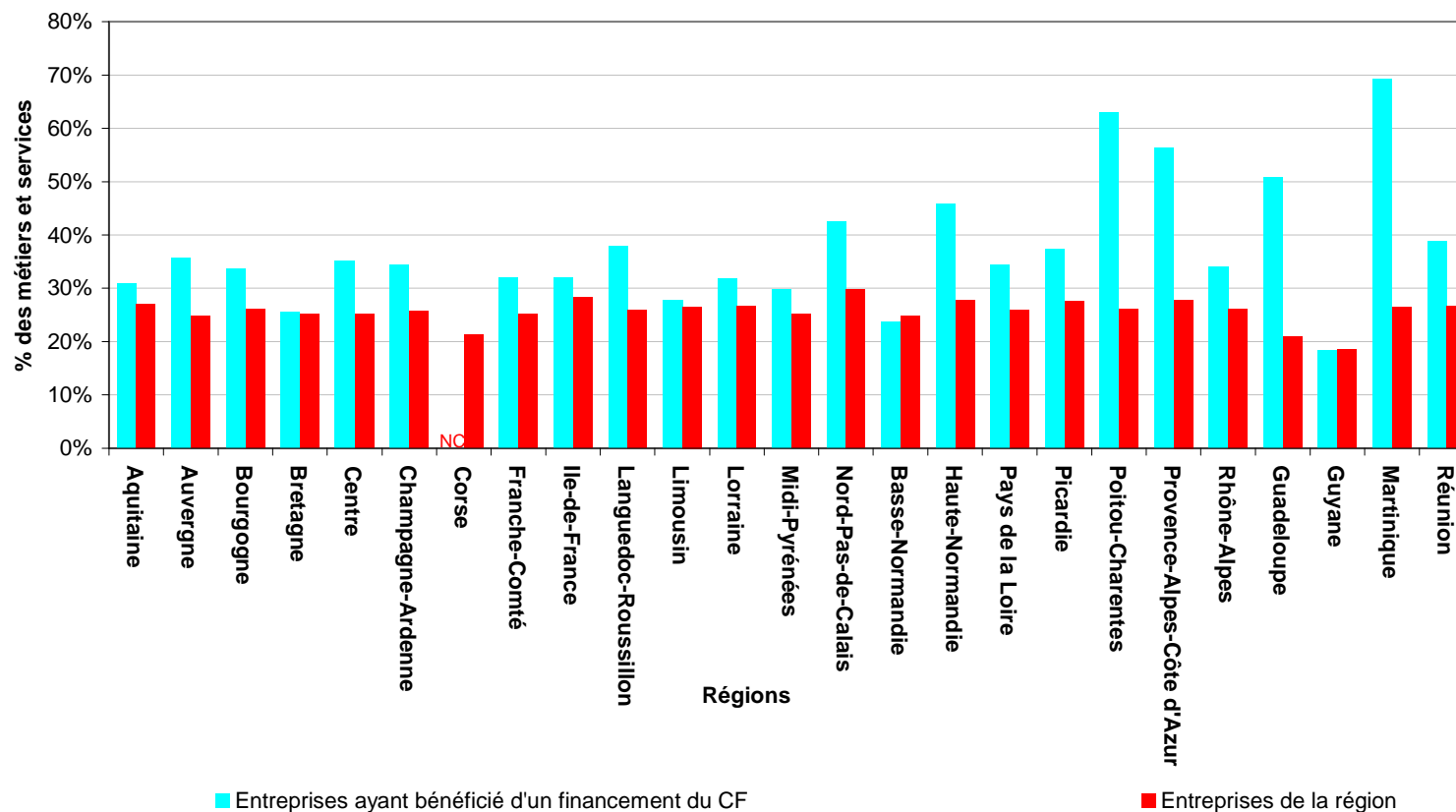
C) Comparaison de la part des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF avec la part qu'elle représente au niveau de la région selon le secteur d'activité (sources INSEE)

a) Le bâtiment



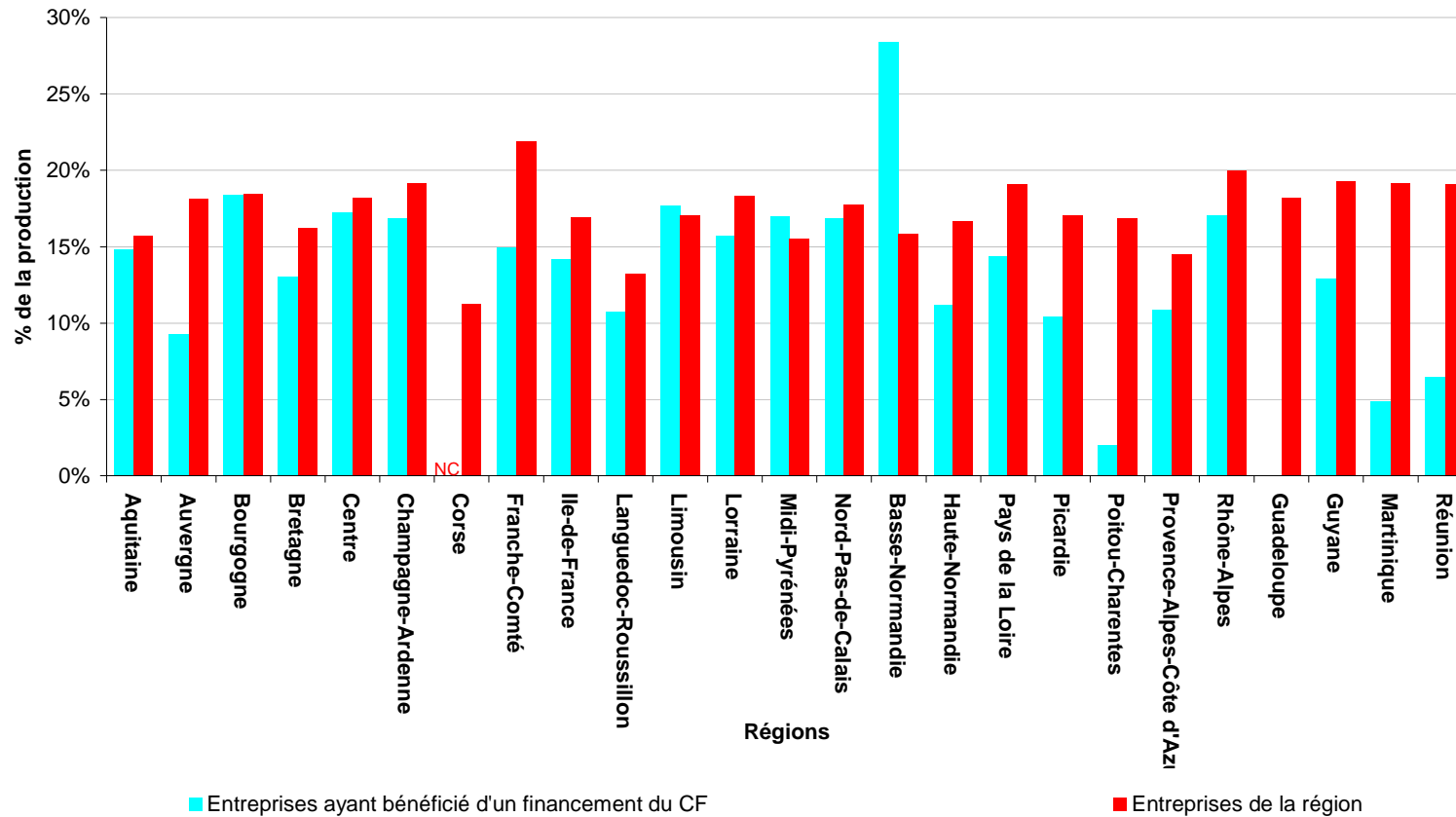
- En moyenne 48,7% des entreprises des régions appartiennent au secteur du bâtiment. Parmi les entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF, en moyenne seulement 36,4% appartiennent au secteur du bâtiment.
- Dans les régions Poitou-Charentes et Guyane, seulement 14% et 12% des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF appartiennent au secteur du bâtiment, alors que ce secteur représente respectivement 49% et 55% des entreprises de ces deux régions.

b) Les métiers et services



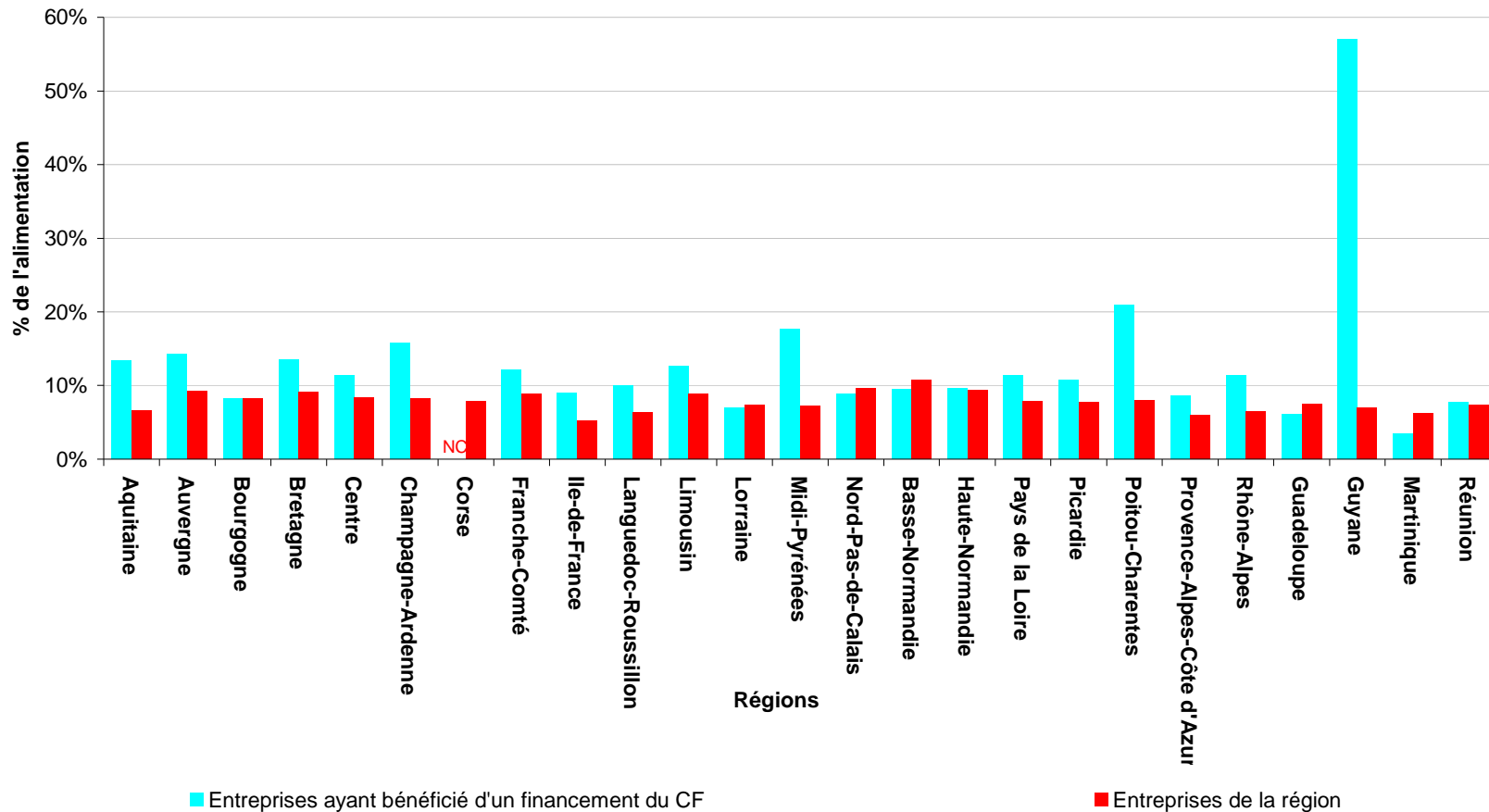
- En moyenne, 25,9% des entreprises des régions appartiennent au secteur des métiers et services. Cependant, parmi les entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF, en moyenne 37,5% appartiennent au secteur des métiers et des services.
- En Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Guadeloupe et Martinique plus de 50% des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF appartiennent au secteur des métiers et services, alors que ce secteur représente moins de 30% des entreprises dans ces régions.
- Dans le secteur des métiers et services, la proportion d'entreprises bénéficiant d'un financement du CF est nettement supérieure à celle des entreprises de ce secteur dans les régions.

c) La production



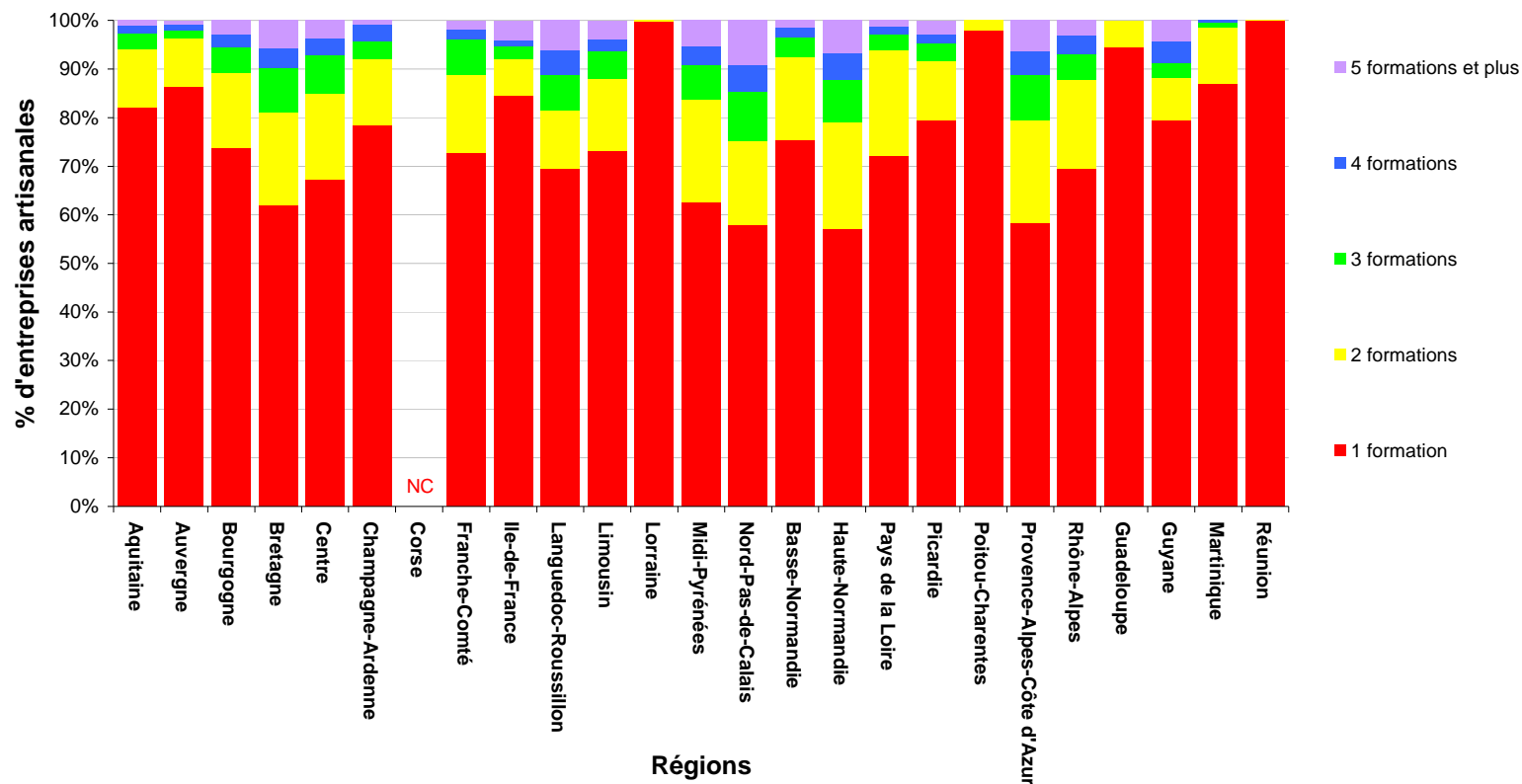
- En moyenne, 17,6% des entreprises des régions appartiennent au secteur de la production. Parmi les entreprises ayant bénéficié d'un financement du CF, en moyenne, 13,1% appartiennent au secteur de la production.
- En Poitou-Charentes, en Martinique et à la Réunion moins de 7% des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF appartiennent au secteur de la production, alors que ce secteur représente plus de 15% des entreprises dans ces régions.
- La Basse-Normandie fait exception avec 28% d'entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF, alors que le secteur représente 16% des entreprises dans la région.

d) L'alimentation



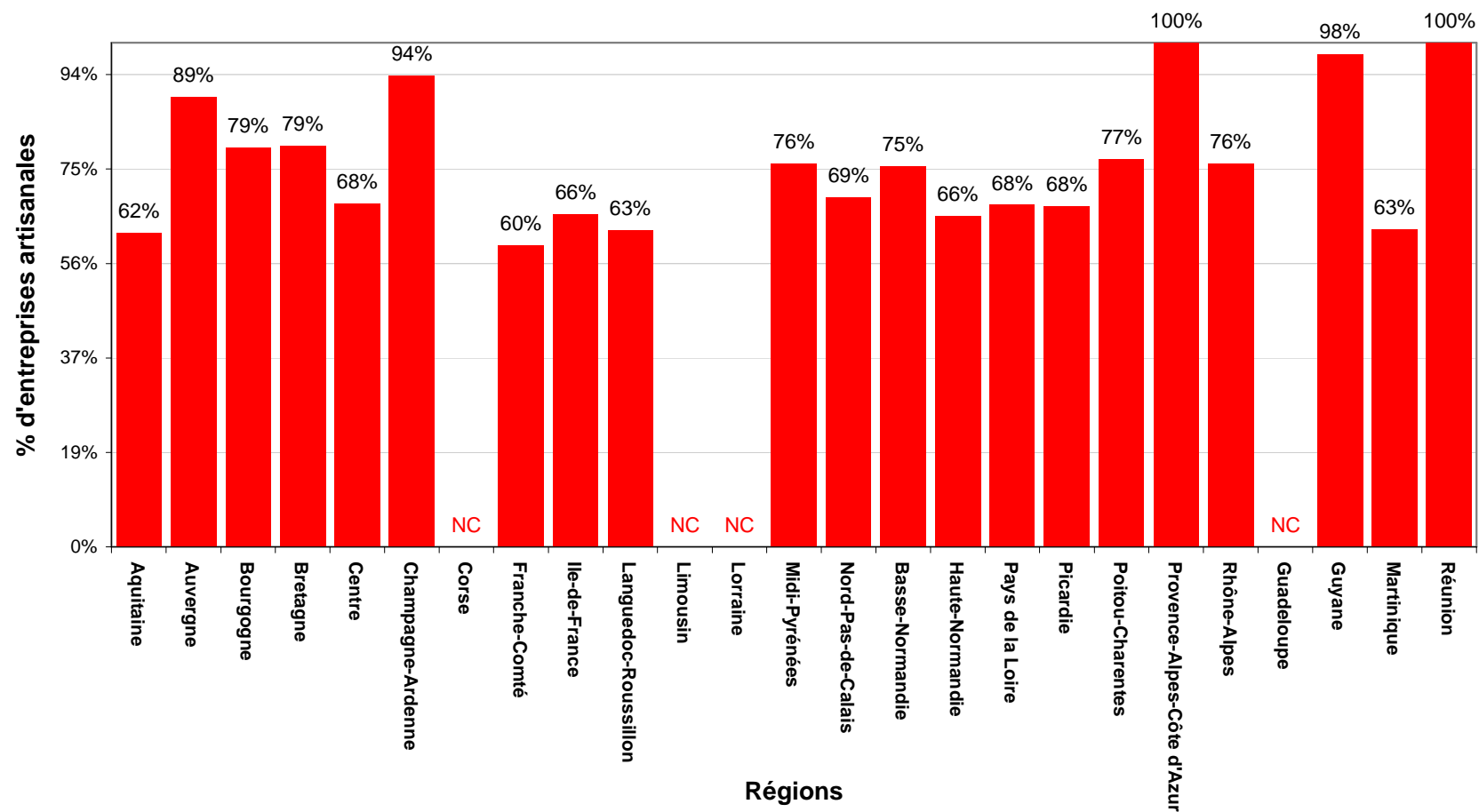
- En moyenne, 7,8% des entreprises des régions appartiennent au secteur de l'alimentation. Parmi les entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF, en moyenne 12,9% appartiennent au secteur de l'alimentation.
- La Guyane fait exception avec une proportion de 56% des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF appartenant au secteur de l'alimentation.

D) Répartition du nombre d'entreprises bénéficiant d'un financement par le CF selon le nombre de formations suivies



- En moyenne, parmi les entreprises artisanales qui ont accès à un financement du CF, 74,7% d'entre elles ont bénéficié du financement d'une formation, 14% de 2 formations et 11,3% de 3 formations et plus. Ce dernier taux atteint 20% en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 21% en Haute-Normandie, et 24% en Nord-Pas-de-Calais.

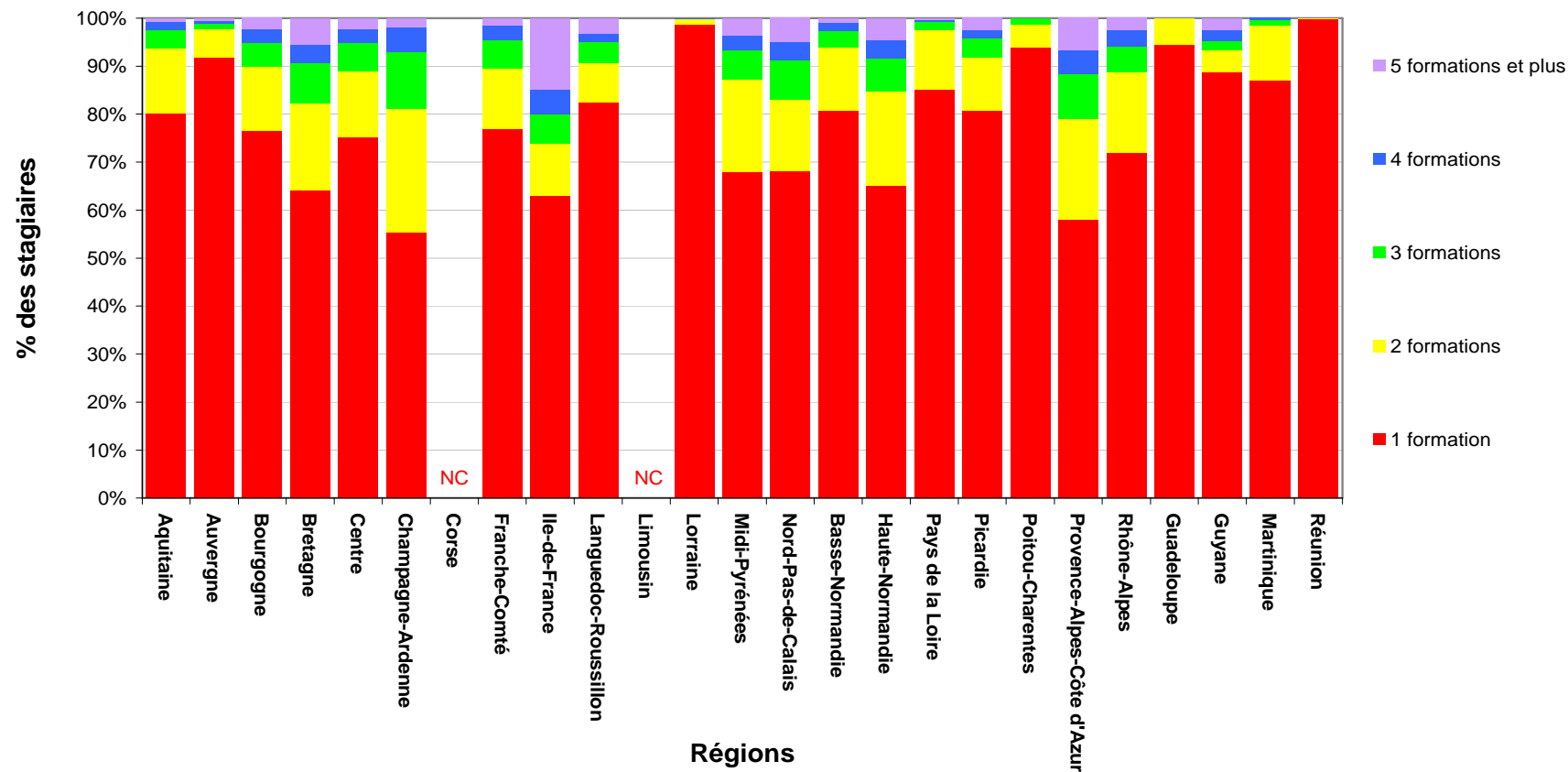
E) Pourcentage d'entreprises artisanales nouvelles bénéficiant d'un financement par le CF en 2011 et d'aucun financement en 2010



- En moyenne, 66,5% des entreprises artisanales bénéficiant d'un financement par le CF en 2011 n'ont bénéficié d'aucun financement en 2010.
- En Champagne-Ardenne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Guyane et à la Réunion, le taux d'entreprises non récurrentes est exceptionnellement élevé.

2) Les stagiaires

A) Répartition des stagiaires selon le nombre de formations financées par le CF

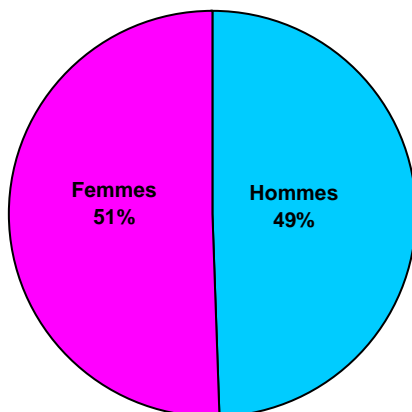


- En moyenne, 74,1% des stagiaires qui bénéficient d'un financement du CF ont suivi une formation, 13,2% ont suivi 2 formations et 12,7% des stagiaires ont suivi 3 formations et plus. Un taux de 19%, 21% et 26% est constaté pour les régions Champagne-Ardenne, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile-de-France.

B) Profil des stagiaires

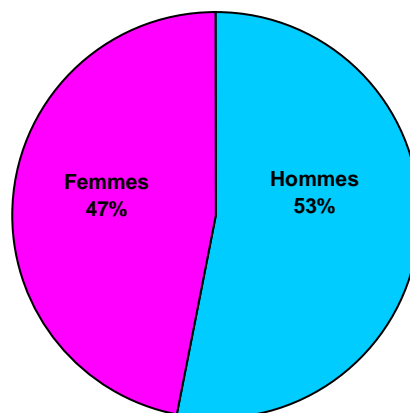
a) Répartition par genre des stagiaires bénéficiant de financement par le CF (chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs ou associés et auxiliaires familiaux)

Répartition dans les 7* régions comptant le plus de stagiaires



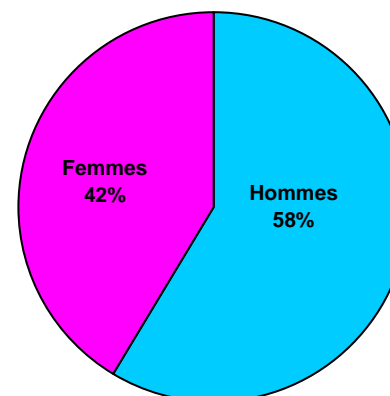
Total des stagiaires : 38 782

Répartition dans l'ensemble des régions



Total des stagiaires : 62 643

Répartition dans les 17** régions comptant le moins de stagiaires



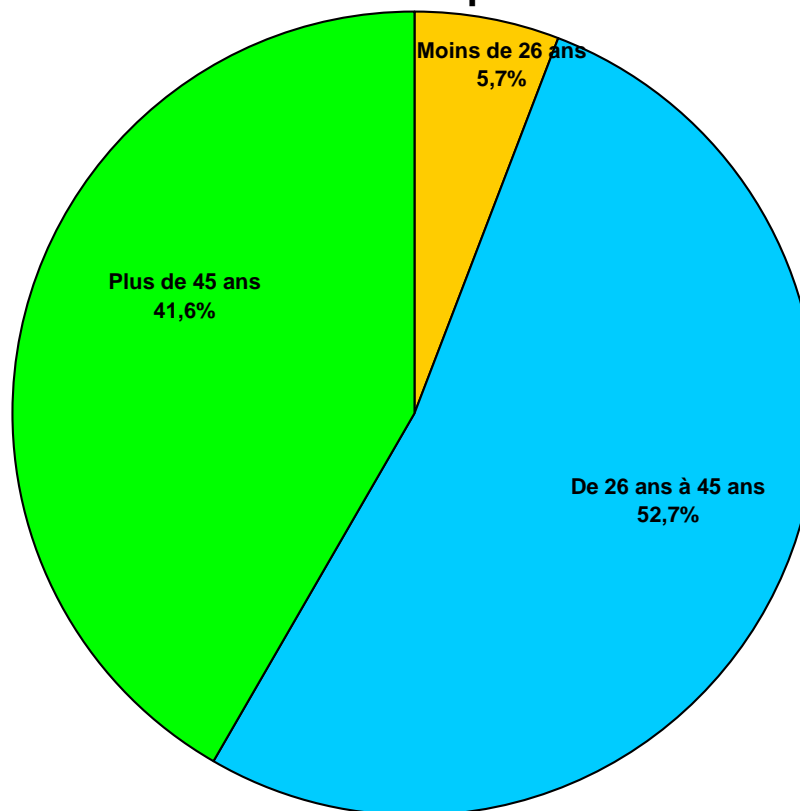
Total des stagiaires : 23 861

- Dans l'ensemble, la répartition entre les hommes et les femmes stagiaires est quasiment identique.
- Dans les 7* régions comptant le plus de stagiaires, les femmes stagiaires sont majoritaires avec 51%, contre 49% pour les hommes stagiaires.
- Dans les 17** régions comptant le moins de stagiaires, les hommes stagiaires sont majoritaires avec 58%, contre 42% pour les femmes stagiaires.
- Données de la Corse : NC.

* Les 7 régions contenant le plus de stagiaires sont l'Aquitaine, la Bretagne, l'Île-de-France, le Languedoc-Roussillon, le Midi-Pyrénées, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Rhône-Alpes. Elles représentent 62% de la population totale des stagiaires.

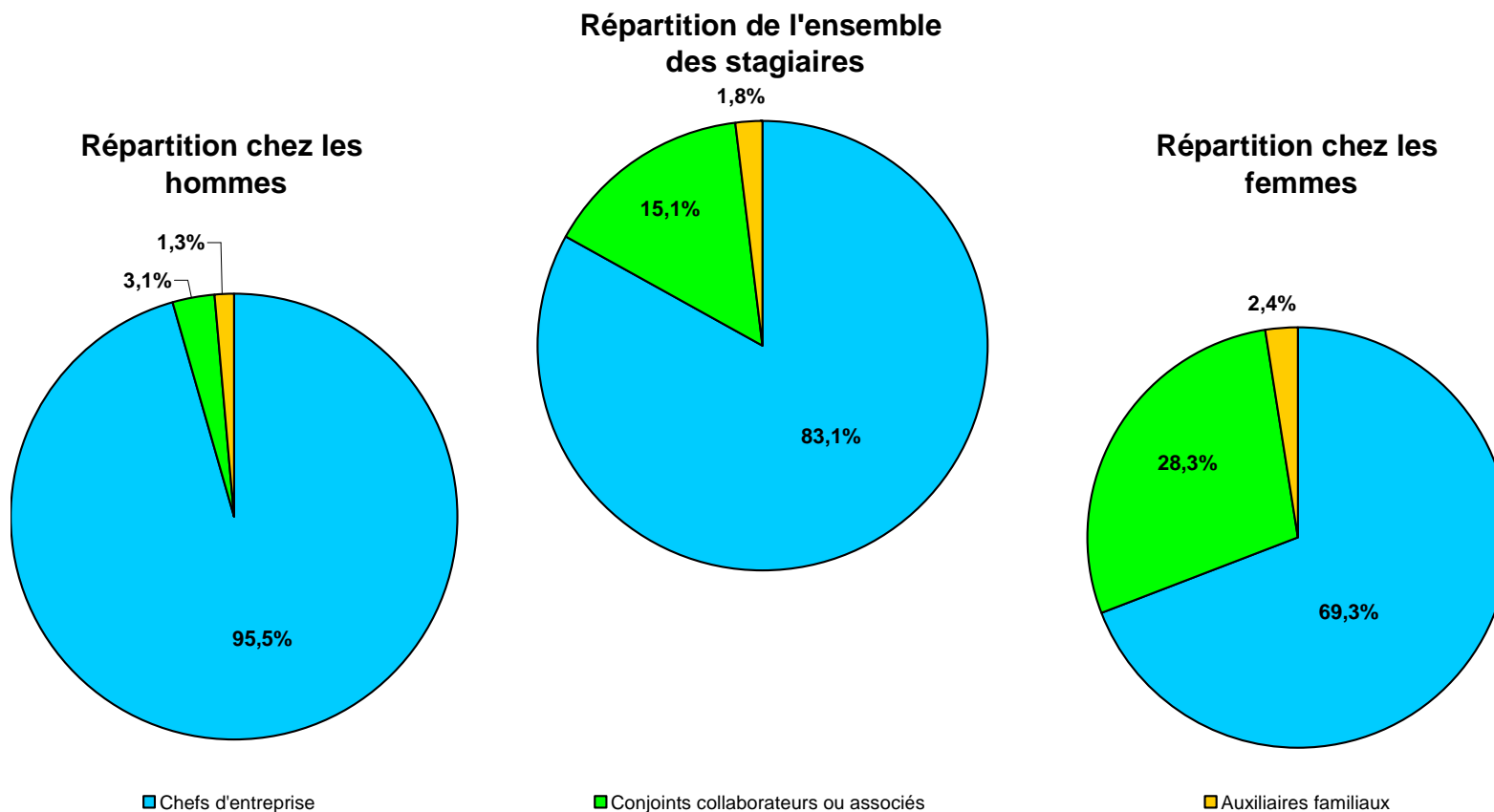
** Les 17 régions contenant le moins de stagiaires sont l'Auvergne, la Bourgogne, le Centre, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, le Limousin, la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, la Basse-Normandie, la Haute-Normandie, les Pays de la Loire, la Picardie, le Poitou-Charentes, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.

b) Répartition par tranche d'âge des stagiaires bénéficiant de financement par le CF



- Les jeunes de moins de 26 ans sont peu nombreux et ne représentent que 5,7% des stagiaires. Les stagiaires âgés de 26 à 45 ans sont majoritaires avec 52,7%.
- Données de la Corse : NC.

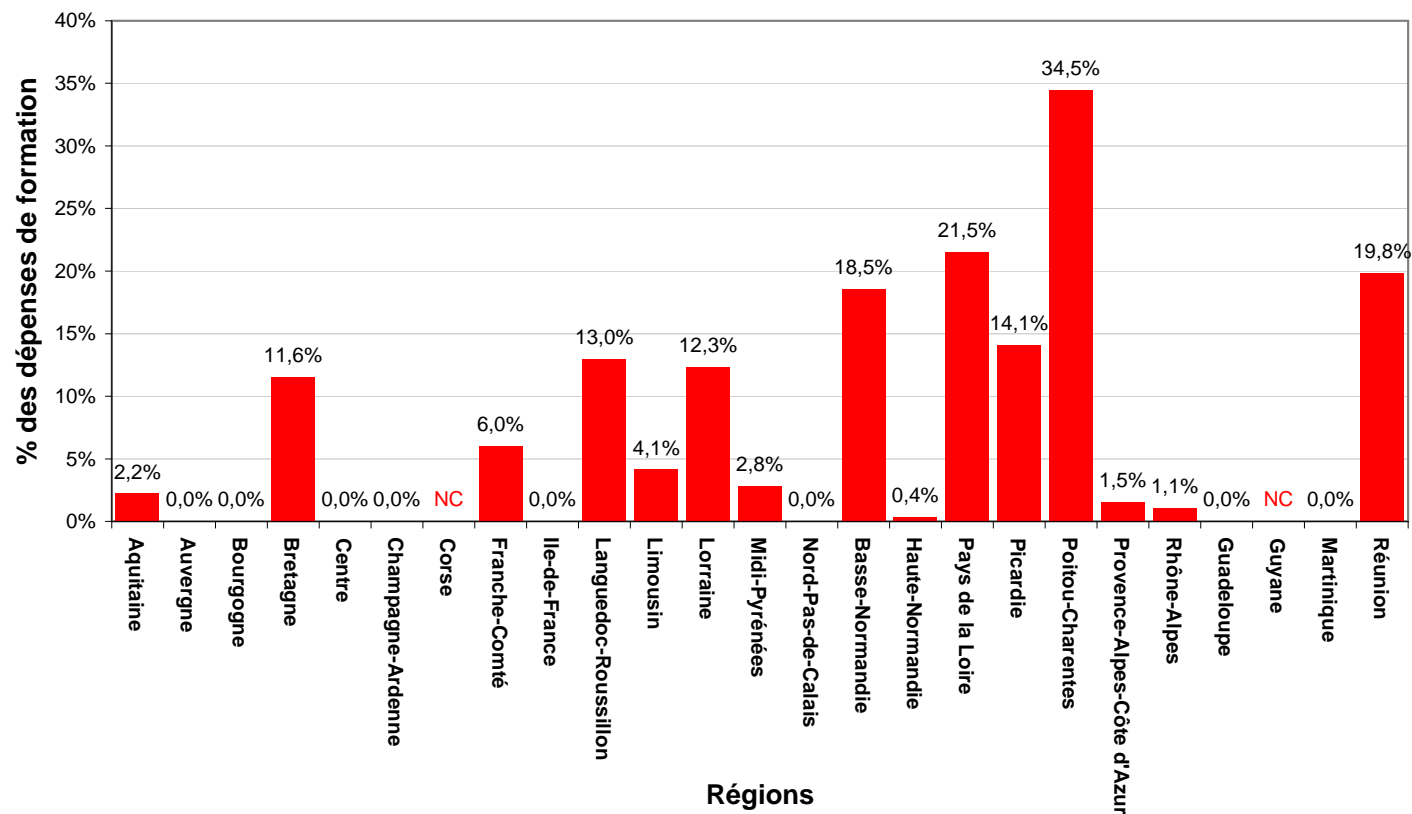
c) Répartition des stagiaires selon leur statut



- Dans l'ensemble, les stagiaires sont majoritairement chefs d'entreprise (83,1%). Les stagiaires conjoints collaborateurs ou associées ne représentent que 15,1% des stagiaires et les auxiliaires familiaux 1,8%.
- Les stagiaires hommes sont presque tous chefs d'entreprise (95,5%) contre 69,3% pour les femmes. Le statut de conjoint collaborateur ou associé représente une part 9 fois plus importante chez les femmes (28,3%) que chez les hommes (3,1%).
- Données de la Corse : NC.

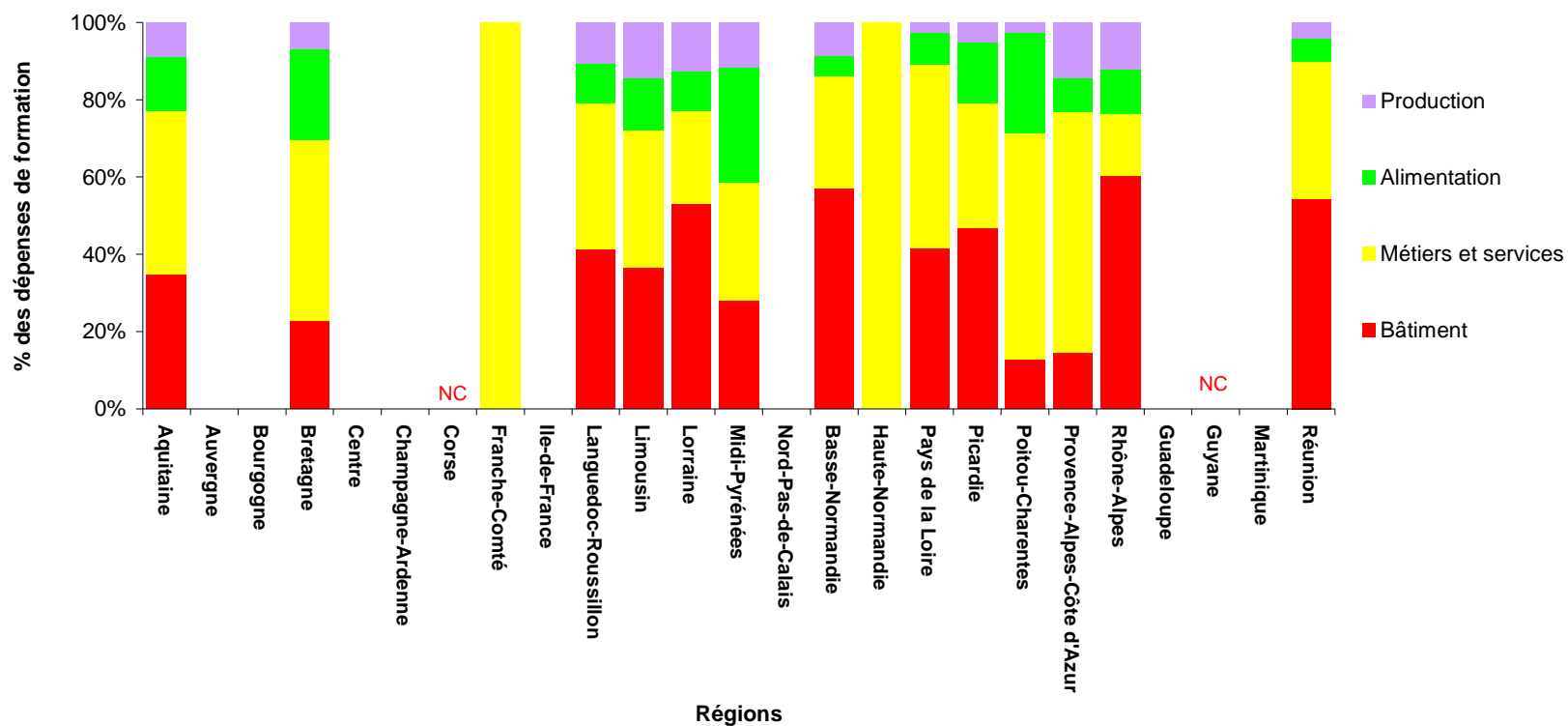
3) Les créateurs et repreneurs d'entreprise

A) Part des dépenses de formations des CF dédiée au financement d'actions de formation des créateurs / repreneurs installés depuis moins de 3 ans (hors SPI)



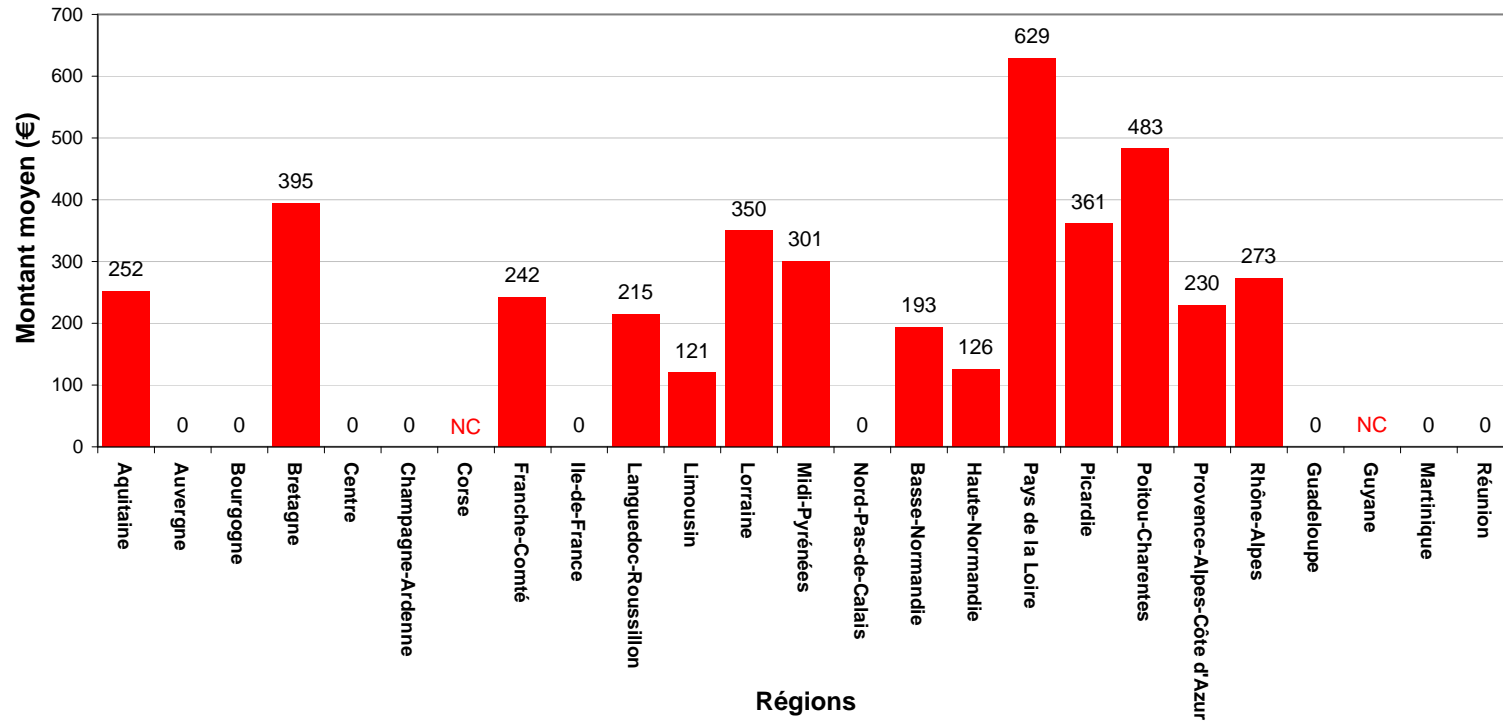
- Les CF qui financent les actions de formation des créateurs et repreneurs d'entreprise artisanale (hors SPI) y consacrent de 0,4% à 34,5% de leur budget formation.
- Parmi les 15 régions qui financent des actions de formation de créateurs repreneurs, 7 régions y consacrent moins de 10% de leur budget formation.
- 8 CF ne financent aucune formation pour les créateurs et repreneurs installés depuis moins de trois ans (hors SPI).

B) Répartition des dépenses des CF dédiée au financement d'actions de formation des créateurs / repreneurs installés depuis moins de 3 ans (SPI non comptabilisés) selon les secteurs d'activité



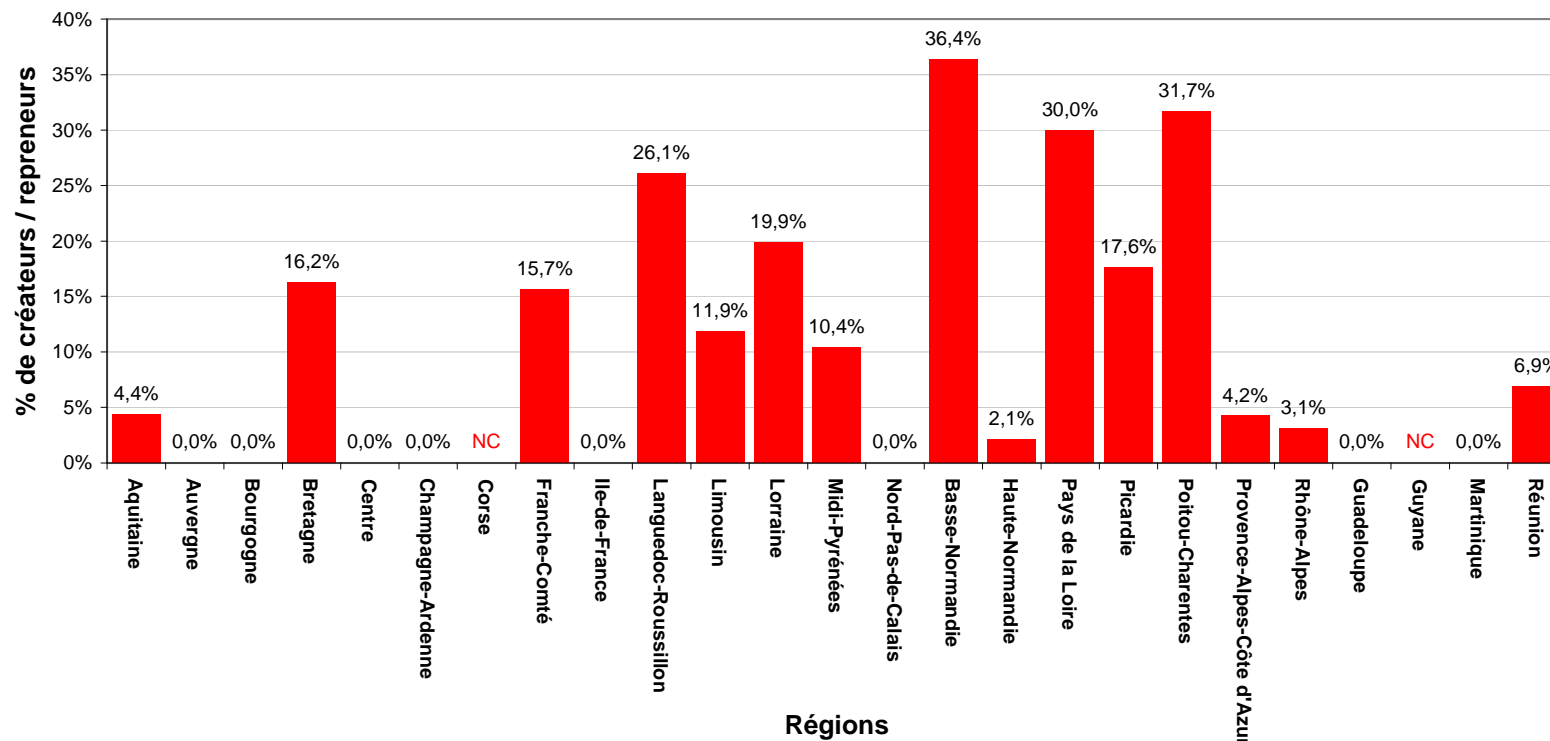
- En moyenne 42,5% des dépenses dédiées aux actions de formation des créateurs repreneurs sont dans les secteurs de métiers et services, 36,1% dans le bâtiment, 14,2% dans l'alimentation et 7,2% dans la production.
- La Franche-Comté et la Haute-Normandie financent uniquement les secteurs d'activité des métiers et services.

C) Montant moyen financé par le CF pour des actions d'accompagnement, d'information et de conseil, par stagiaire créateur / repreneur (hors SPI)



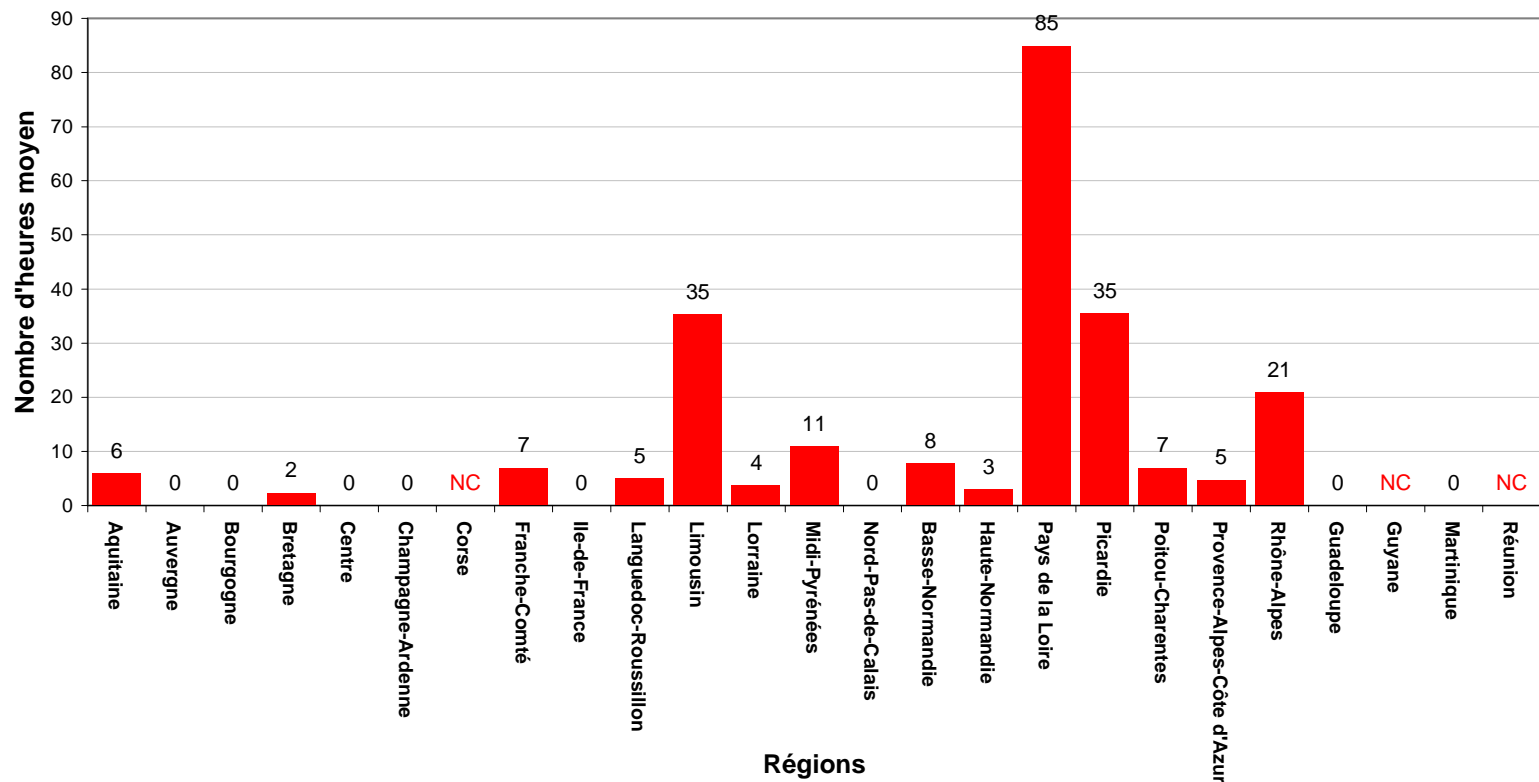
- Les 14 CF qui financent des actions d'accompagnement, d'information et de conseil pour les créateurs repreneurs, consacrent à ces actions une dépense moyenne de 332,02 €. Ce montant moyen dépasse 400 € en Poitou-Charentes et dans les Pays de la Loire.

D) Pourcentage de créateurs/repreneurs installés depuis moins de 3 ans parmi les stagiaires bénéficiant d'un financement d'actions de formation par le CF (hors SPI)



- 5837 stagiaires créateurs et repreneurs (soit 9% de l'ensemble des stagiaires) bénéficient d'un financement d'actions de formation par les CF.
- Dans 5 régions (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Basse-Normandie et Rhône-Alpes), les stagiaires créateurs et repreneurs représentent moins de 10% des stagiaires financés par le CF.
- Dans 4 régions (Bretagne, Lorraine, Franche-Comté et Picardie), les stagiaires créateurs et repreneurs représentent entre 13,9% et 19,9% des stagiaires financés par le CF.
- Les régions Poitou-Charentes et Basse-Normandie constituent des exceptions puisque les stagiaires créateurs et repreneurs représentent respectivement 31,7% et 36,4% des stagiaires financés par le CF.

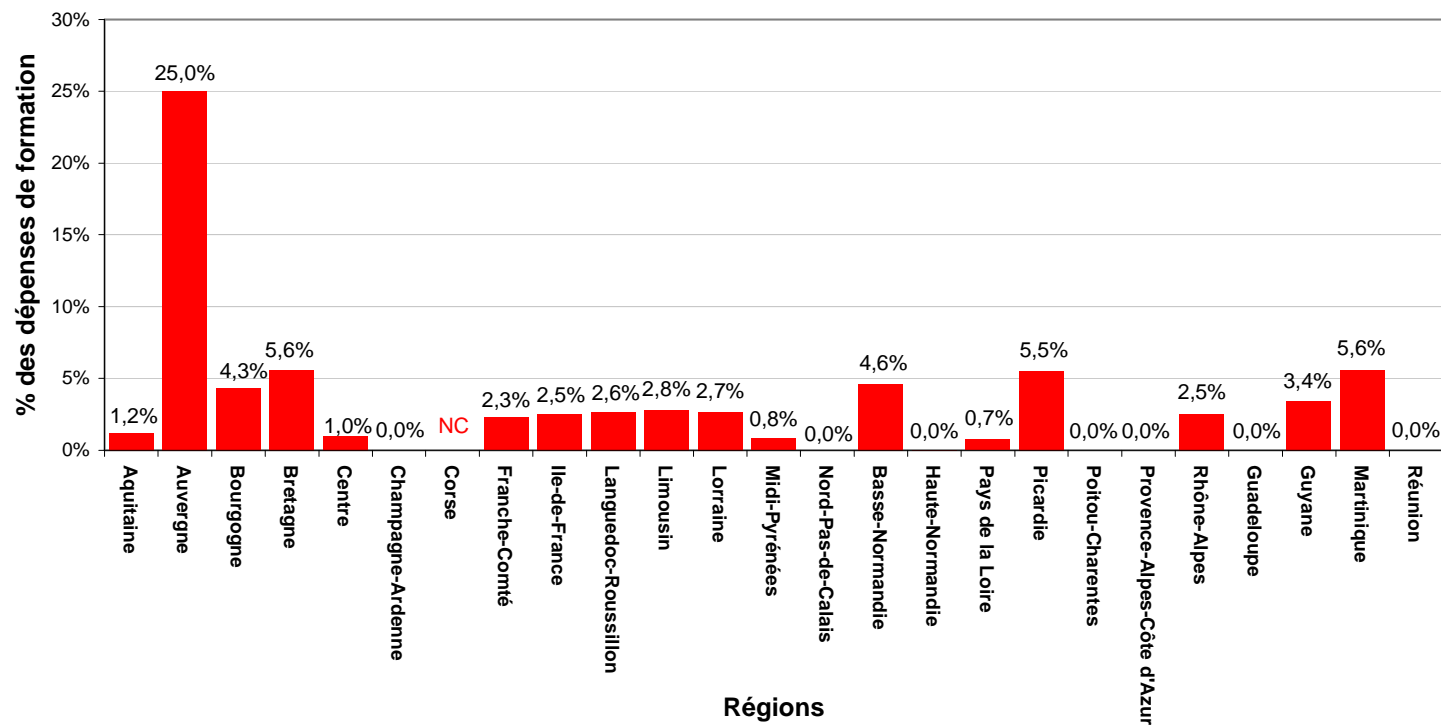
E) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire créateur / repreneur installé depuis moins de 3 ans (hors SPI)



- En moyenne, les stagiaires créateurs et repreneurs bénéficient de 17 heures de formation financées par le CF.
- Les régions Limousin, Pays de la Loire, Picardie et Rhône-Alpes financent en moyenne plus de 20 heures pour les stagiaires créateurs repreneurs. Les autres régions financent en moyenne moins de 12 heures.

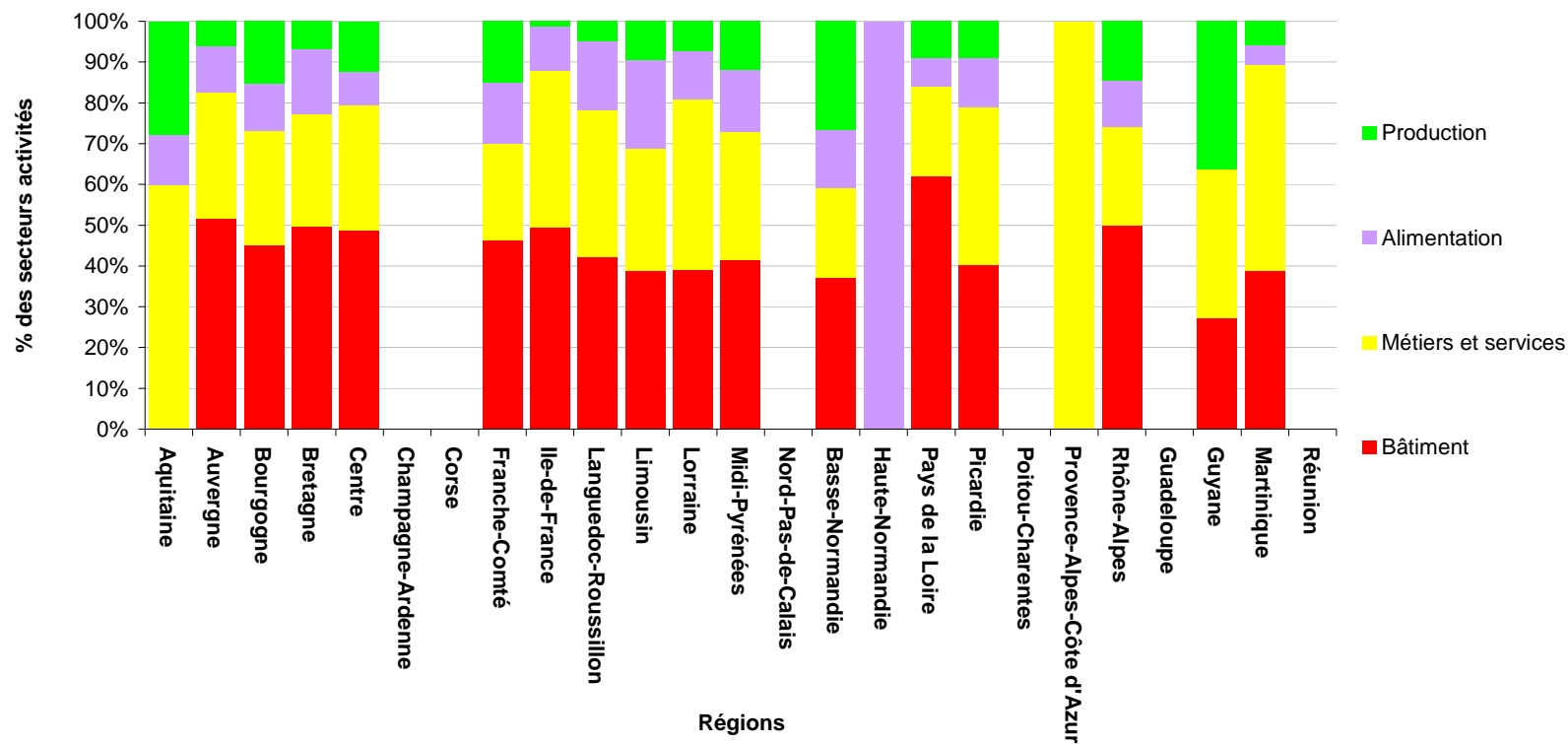
4) Les stagiaires créateurs et repreneurs d'entreprise participant au stage de préparation à l'installation (SPI)

A) Part des dépenses de formation des CF dédiée au financement du SPI suivi par les créateurs / repreneurs



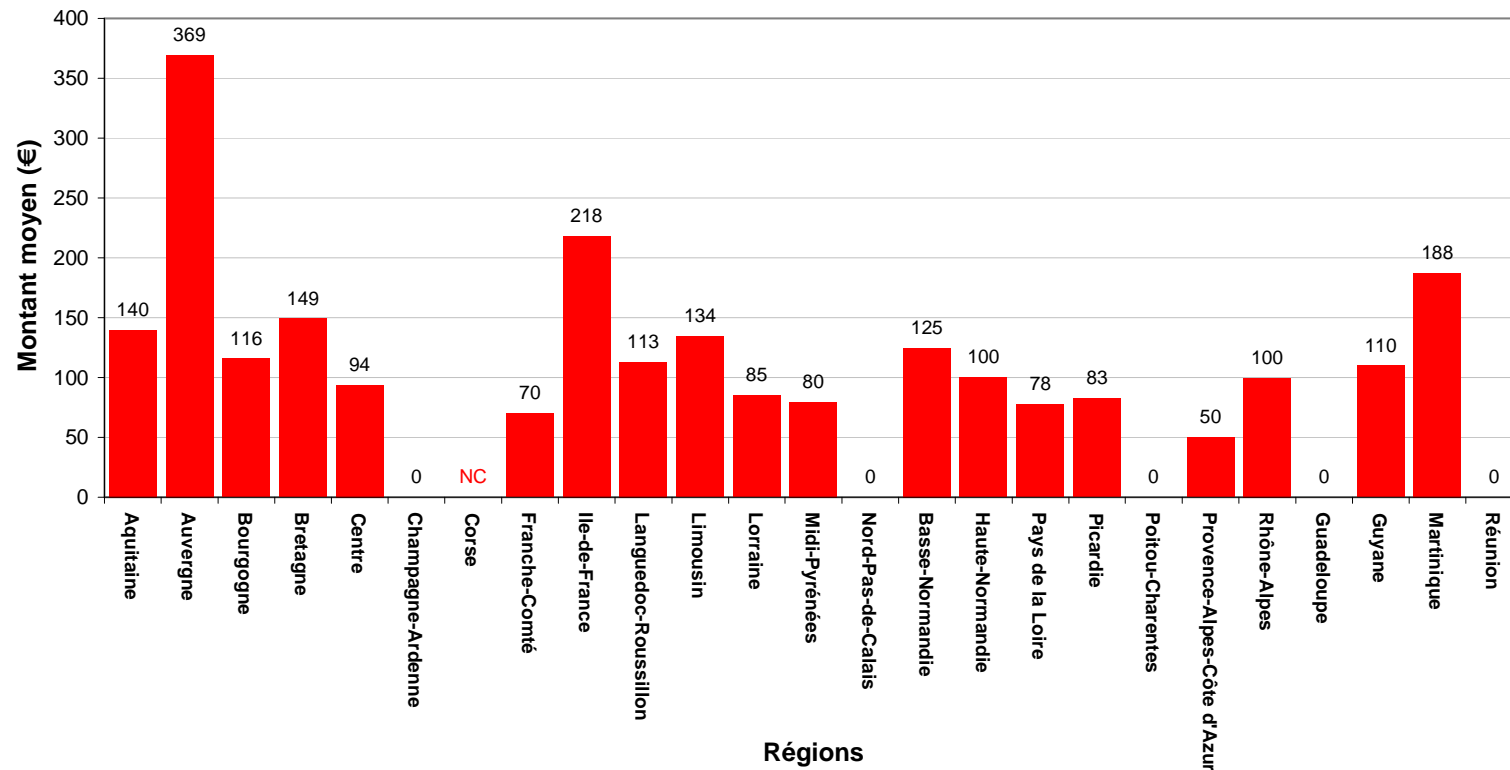
- 21 CF financent des SPI et y consacrent en moyenne 4% de leur budget formation.
- Dans les régions Haute-Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, la part du budget formation du CF dédiée au financement du SPI, inférieure à 0,1%, n'est pas suffisamment significative pour figurer sur ce graphique. Elle représente un budget qui varie entre 50 et 100 euros.

B) Répartition des dépenses des CF dédiée aux créateurs / preneurs selon les secteurs d'activité



- 47,1% des dépenses de formation des créateurs / preneurs concernent le secteur du bâtiment, 31,4% le secteur des métiers et services, 12,4% pour le secteur de l'alimentation et 8,9% pour le secteur de la production.
- En Haute-Normandie, le CF a financé les formations des créateurs preneurs du seul secteur de l'alimentation. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CF a financé les formations des créateurs preneurs du seul secteur des métiers et services.

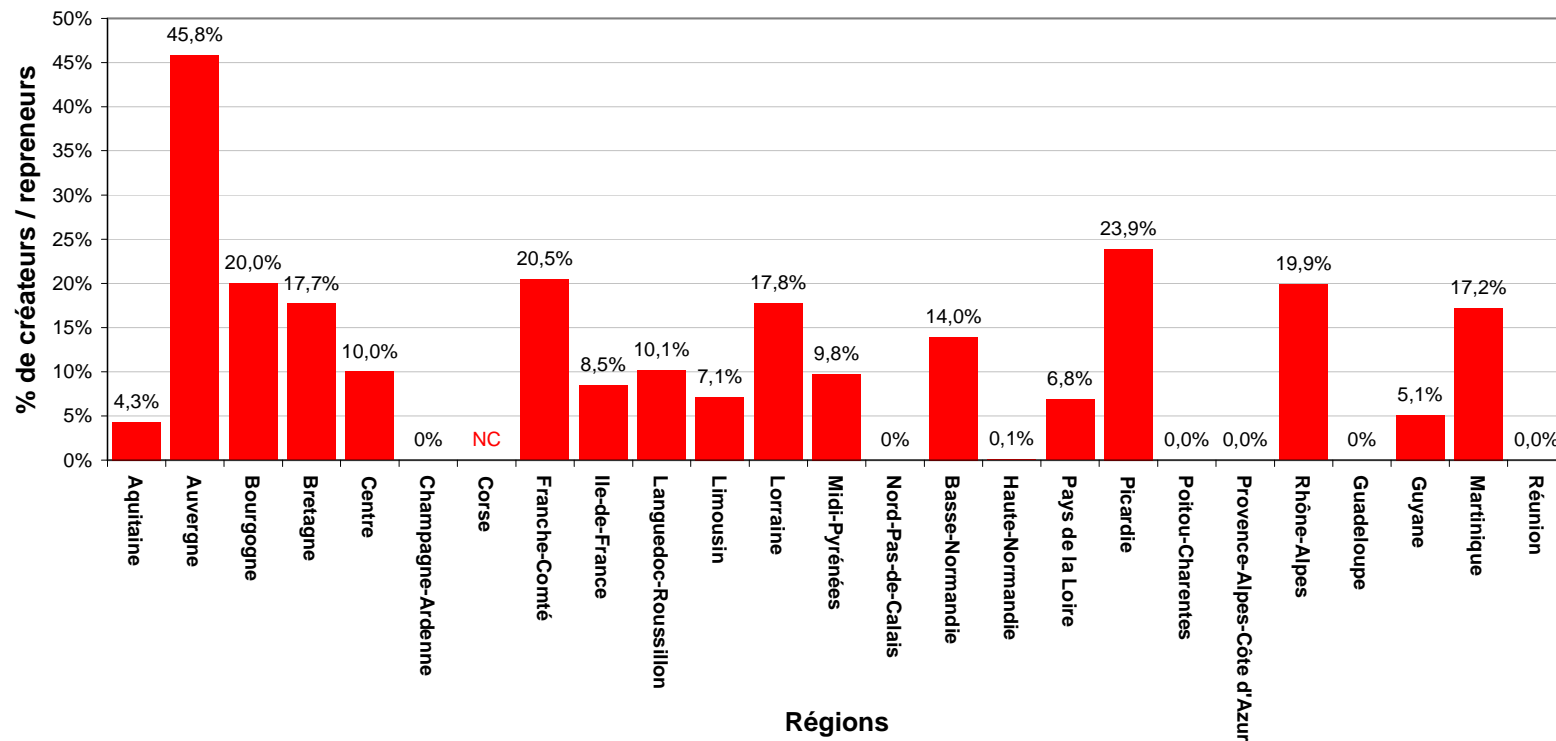
C) Montant moyen financé par le CF pour les stagiaires des SPI



- Les 19 conseils de la formation qui financent les SPI consacrent en moyenne 126,32 € par stagiaire.
- Le financement du SPI varie beaucoup d'une région à l'autre. Le financement minimum est de 50 € pour le CF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le maximum étant de 369 € en Auvergne.

N.B. : L'article 97 de la loi de finances n°86-1347 du 31 décembre 1986 prévoit que les participants au SPI acquittent un droit égal à 1,5 fois le montant du droit fixe prévu à l'article L.1601 du code général des impôts (soit pour 2010 : 187,50 euros). Dans certaines CMA, le SPI est facturé à un prix supérieur dans le cadre d'une offre « package ».

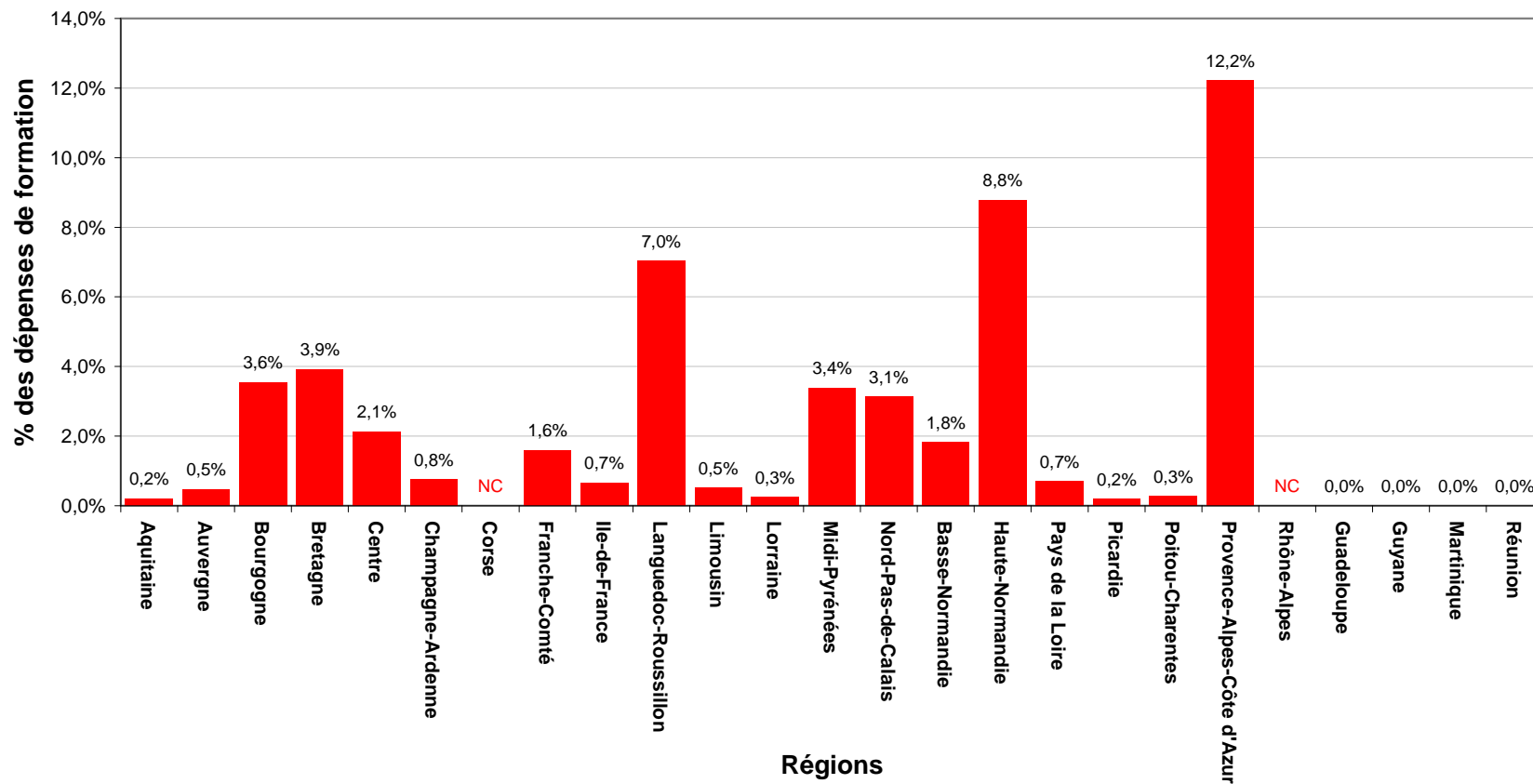
D) Pourcentage des stagiaires bénéficiant du financement d'un SPI



- 6442 stagiaires bénéficient d'un financement du SPI.
- Dans les régions où le SPI est financé, les stagiaires qui suivent ce stage représentent en moyenne 12% de l'ensemble des stagiaires bénéficiant d'une formation financée par le CF.
- Dans 6 régions, ce taux est inférieur à 10%. Ce taux atteint un maximum de 45,6% en Auvergne.

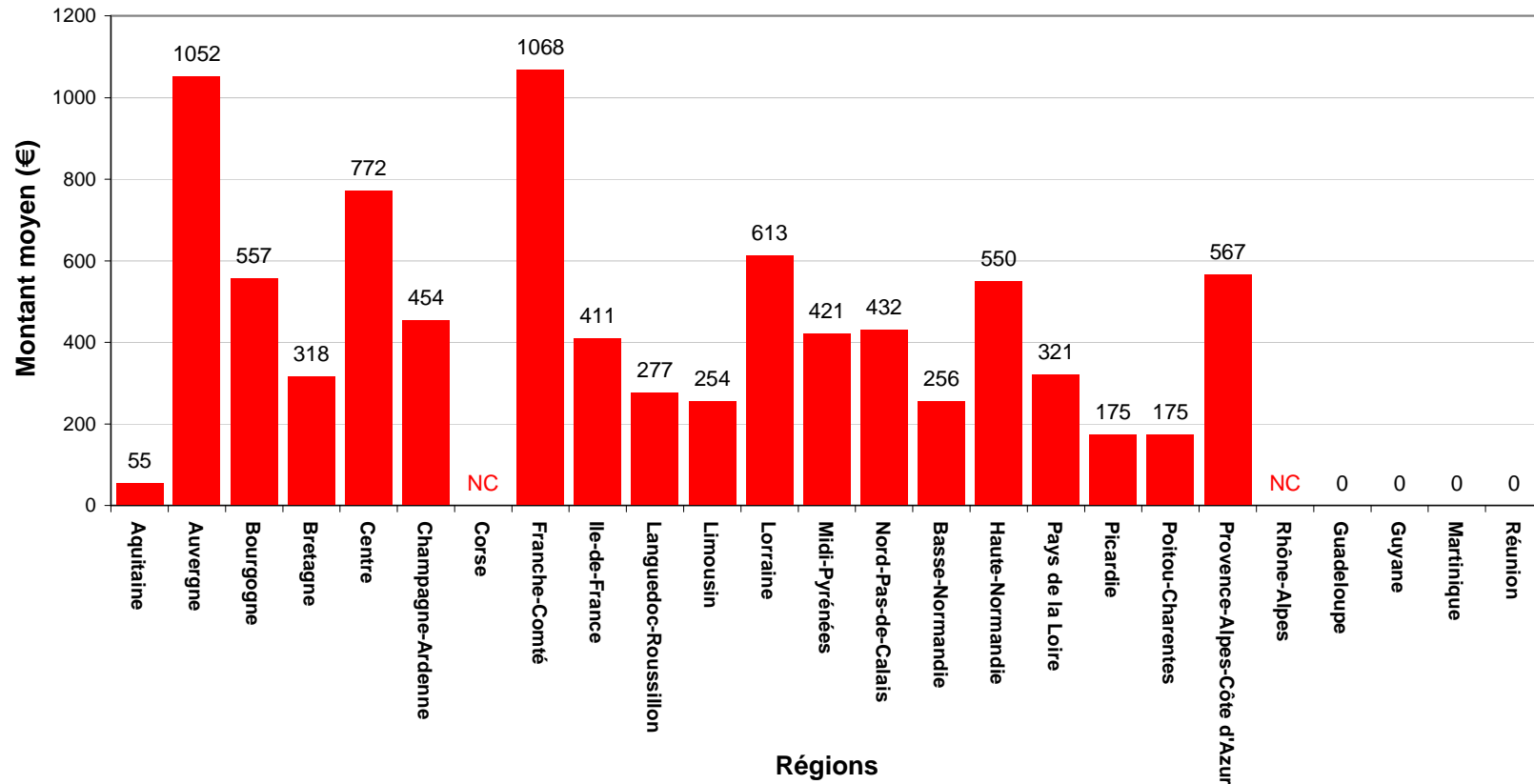
5) Les auto-entrepreneurs

A) Part des dépenses de formation des CF dédiée au financement d'actions de formation suivies par les auto-entrepreneurs



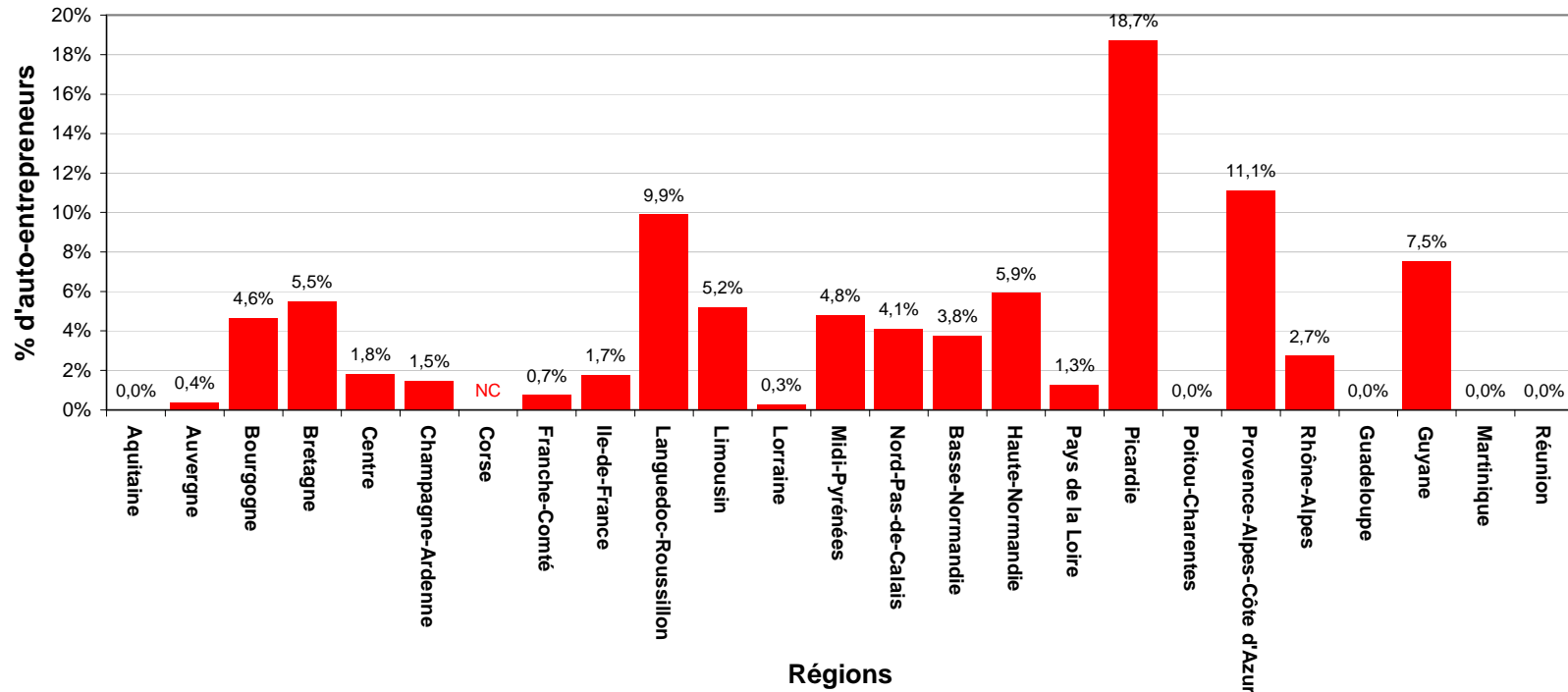
- 17 CF financent des actions de formation pour les auto-entrepreneurs, utilisant en moyenne 3% de leurs dépenses de formation. 6 CF ne financent pas ces formations.
- En Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et en Haute-Normandie, ce taux dépasse 6%.

B) Montant moyen financé pour les actions de formation suivies par stagiaire auto-entrepreneur



- Les CF qui financent des actions de formation suivies par des stagiaires auto-entrepreneurs consacrent à ces actions une dépense moyenne de 463,29 € par stagiaire. Cette dépense moyenne est presque deux fois plus importante que celle observée en 2010.
- En Auvergne et Franche-Comté, la dépense moyenne par stagiaire auto-entrepreneur est supérieure à 1000 €.

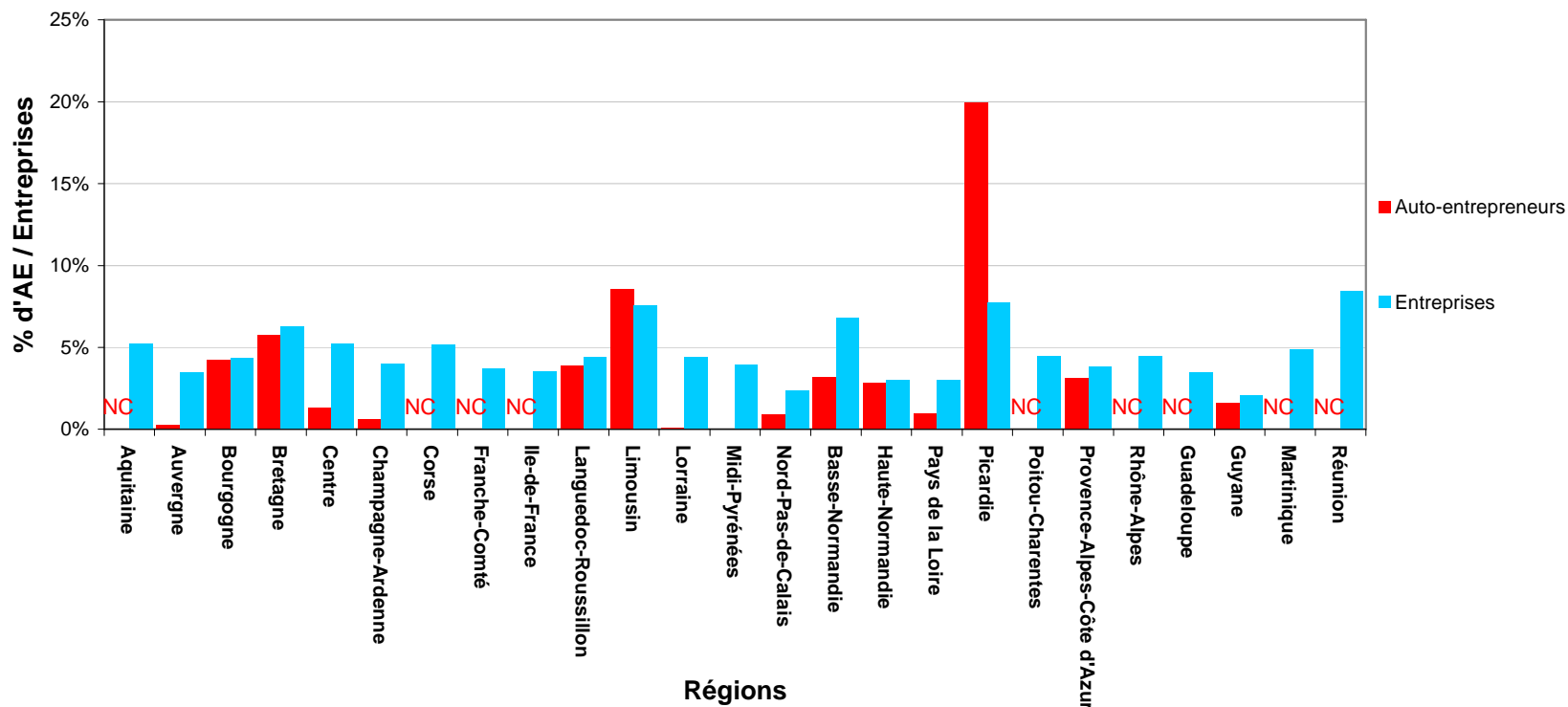
C) Part des auto-entrepreneurs inscrits au répertoire des métiers (RM) * bénéficiant d'un financement par le CF par rapport au nombre total d'entreprises bénéficiant d'un financement par le CF



- 2 681 formations suivies par des auto-entrepreneurs ont été financées par les CF. Ce chiffre est environ 5 fois plus important qu'en 2010.
- Dans les régions qui financent des actions de formation suivies par des auto-entrepreneurs, les auto-entrepreneurs inscrits au RM bénéficiant d'un financement par le CF représentent en moyenne 4,8% des entreprises ayant bénéficié d'un financement par le CF.
- En Picardie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce taux est supérieur à 10%.

* Remarque méthodologique : les données concernant les auto-entrepreneurs non inscrits au RM ne sont pas disponibles.

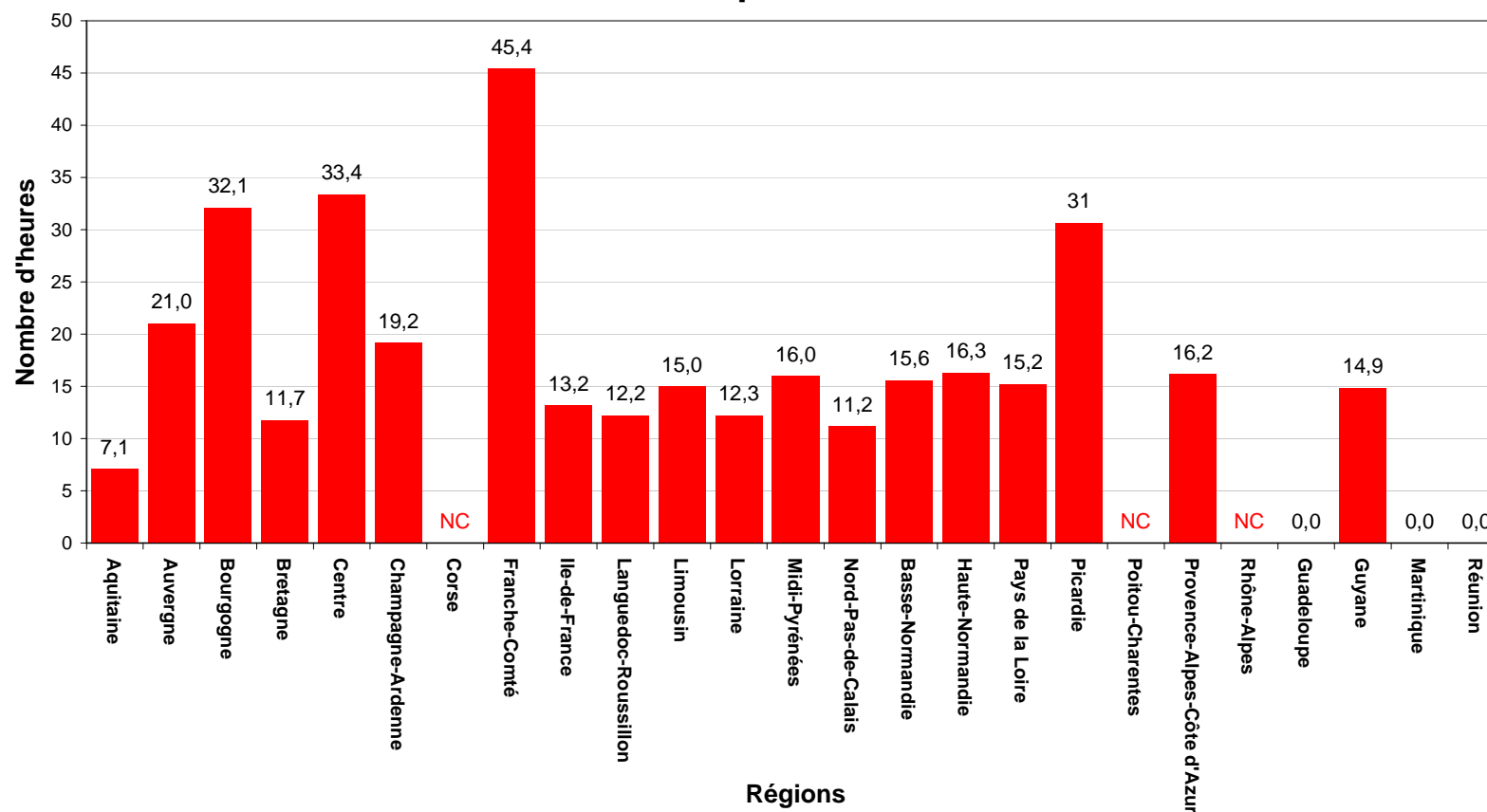
D) Comparaison de la part d'auto-entrepreneurs (AE) inscrits au RM * bénéficiant du financement de formations par le CF avec la part d'entreprises bénéficiant du financement de formations par le CF



- En moyenne, dans les régions concernées, 4,6% des entreprises contre 3,4% des auto-entrepreneurs inscrits au RM suivent une formation financée par le CF.
- Parmi les régions renseignées, seules les régions Limousin et Picardie financent proportionnellement plus de formations suivies par des auto-entrepreneurs inscrits au RM que de formations suivies par l'ensemble des entreprises.

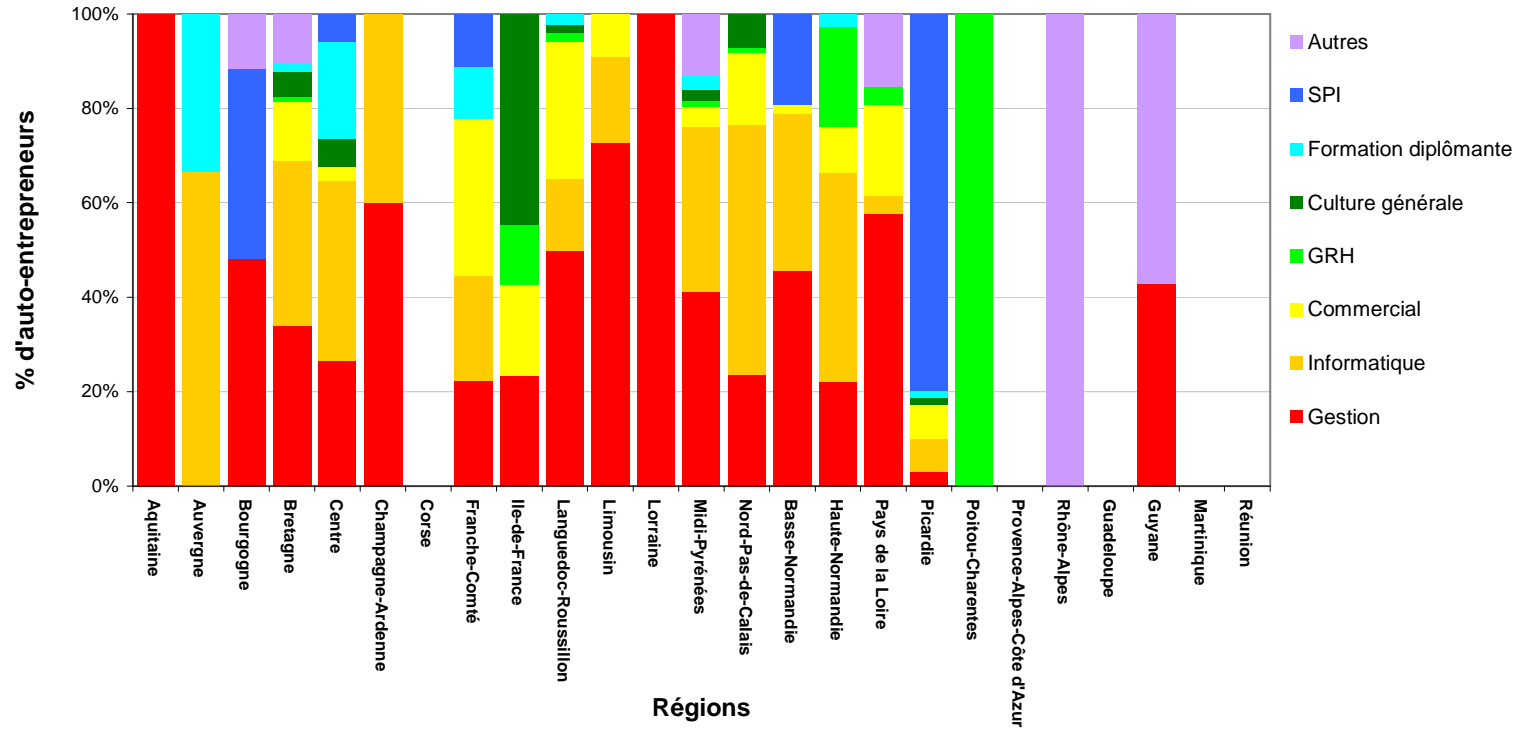
* Remarque méthodologique : les données concernant les auto-entrepreneurs non inscrits au RM ne sont pas disponibles.

E) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire auto-entrepreneur



- Dans les régions concernées, les CF financent en moyenne 18,9 heures par stagiaire auto-entrepreneur. La Franche-Comté se distingue avec un financement de 45,4 heures en moyenne par stagiaire.
- Dans la plupart des régions qui financent des stagiaires auto-entrepreneur, le nombre d'heure moyen financé ne dépasse pas 20h.

F) Répartition du nombre d'auto-entrepreneurs bénéficiant d'un financement du CF selon la nature des actions de formation suivies

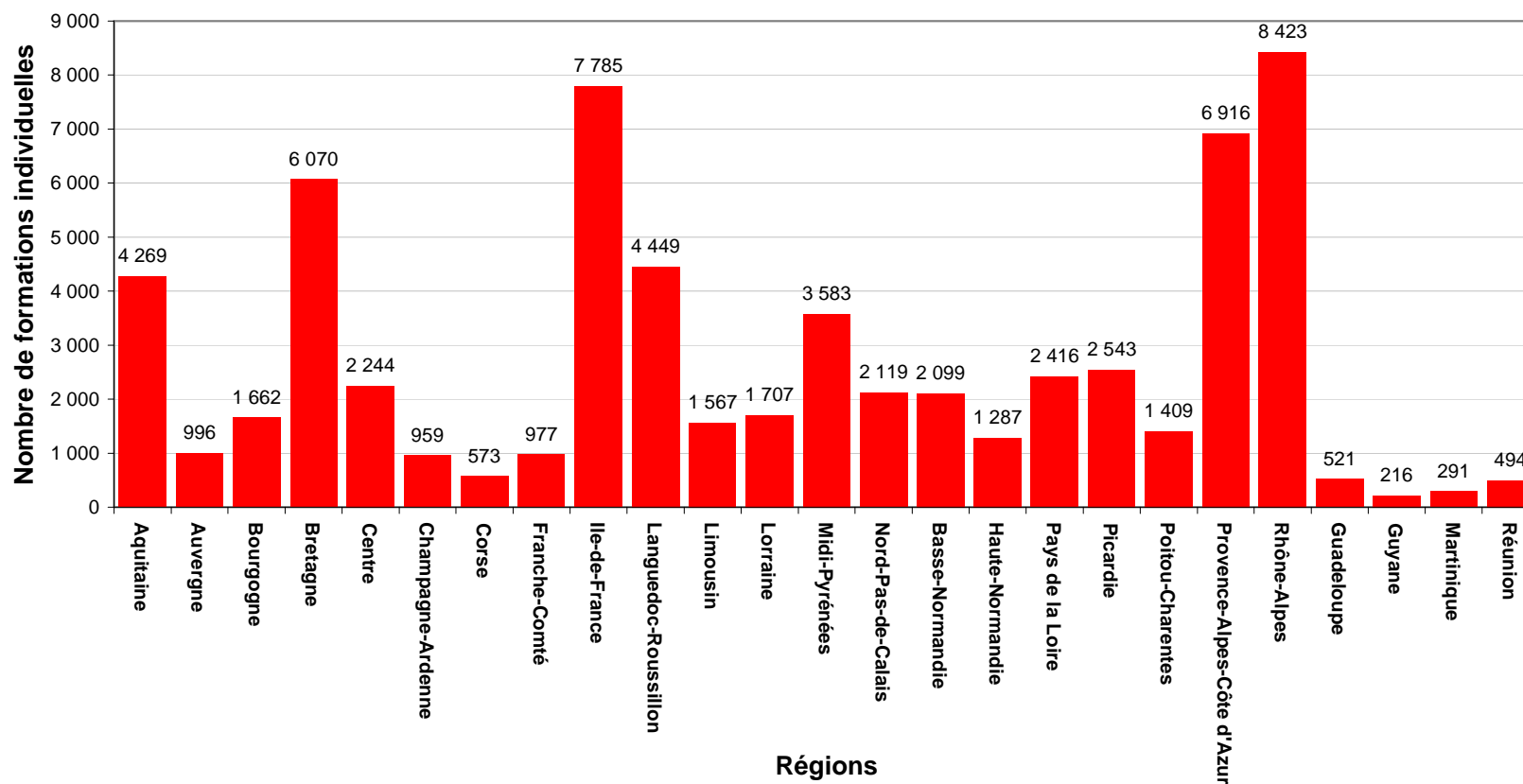


- La nature des actions de formations suivies par les auto-entrepreneurs financées par le CF est très variable. Les CF de Lorraine et d'Aquitaine n'ont financé que des formations de gestion, celui de Poitou-Charentes uniquement des formations GRH (Gestion de Ressources Humaines).
- En Picardie, près de 80% des actions de formations d'auto-entrepreneurs sont des SPI.
- 38% des stagiaires auto-entrepreneurs ont bénéficié d'un financement du CF pour des formations de gestion ou d'informatique.

III) La typologie des actions de formation financées par les conseils de la formation

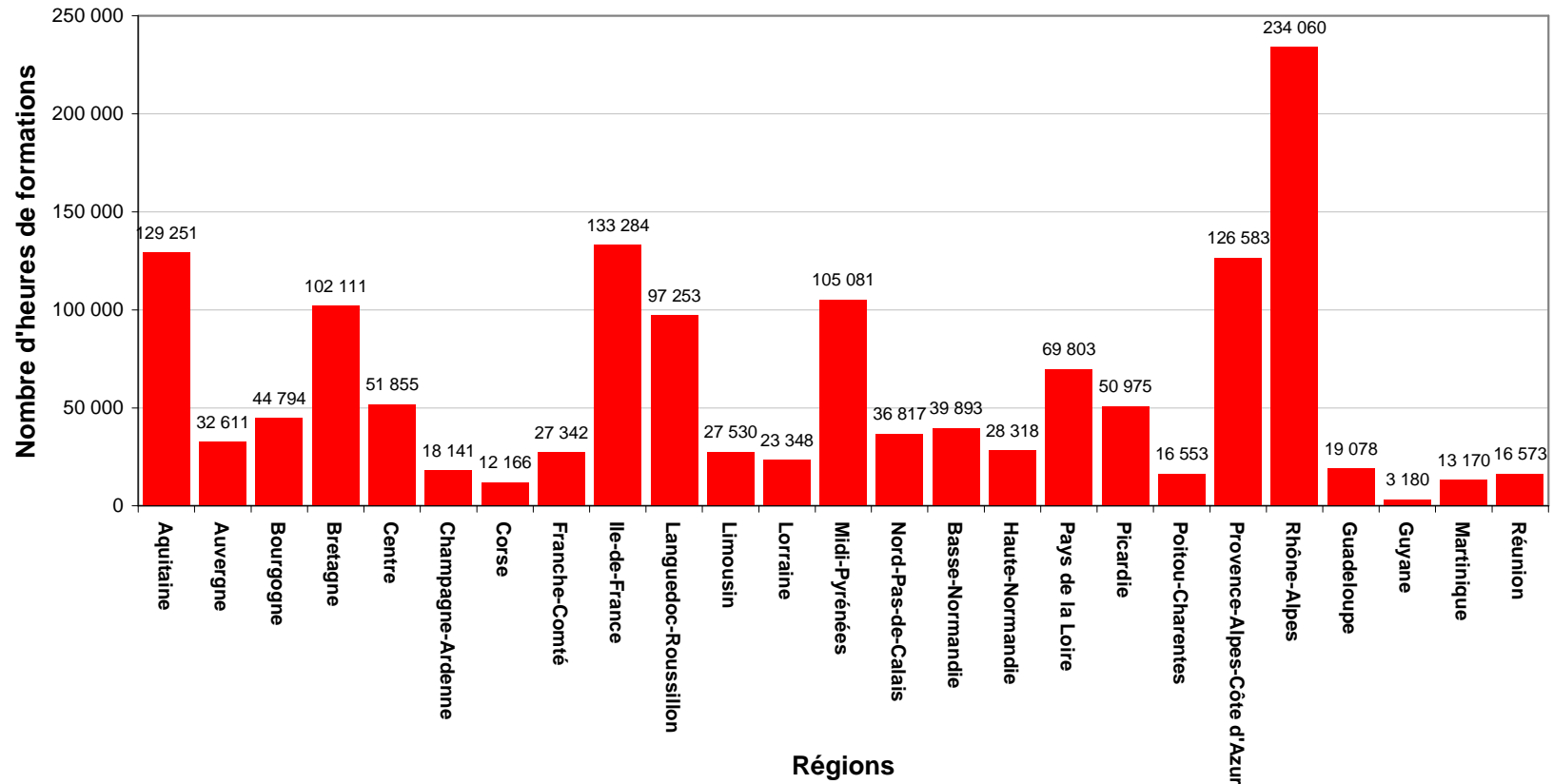
1) Nombre de formations individuelles et nombre d'heures de formations financées par les CF

A) Nombre de formations individuelles financées par les CF



- Au total, 65 575 formations individuelles sont financées en 2011.
- Les CF des 7 régions comptant le plus de stagiaires (l'Aquitaine, la Bretagne, l'Ile-de-France, le Languedoc-Roussillon, le Midi-Pyrénées, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Rhône-Alpes) financent, chacun, plus de 3 000 formations individuelles. Ils financent au total 63,27% de formations individuelles.

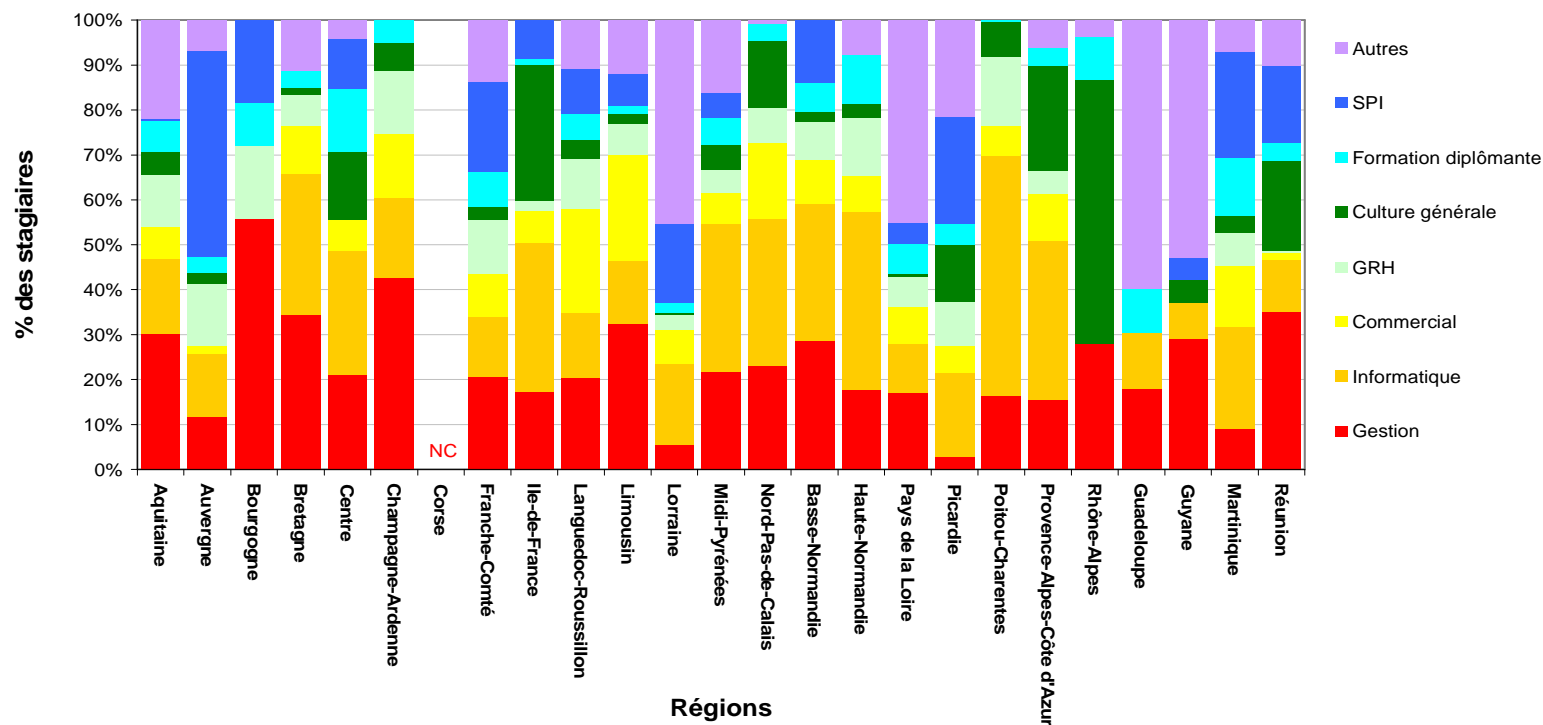
B) Nombre d'heures de formations financées par le CF



- Au total, 1 416 593 heures de formations sont financées en 2011.
- Les CF des 7 régions comptant le plus de stagiaires financent plus de 100 000 heures de formation chacun. Ils financent 61,87% des heures de formation.

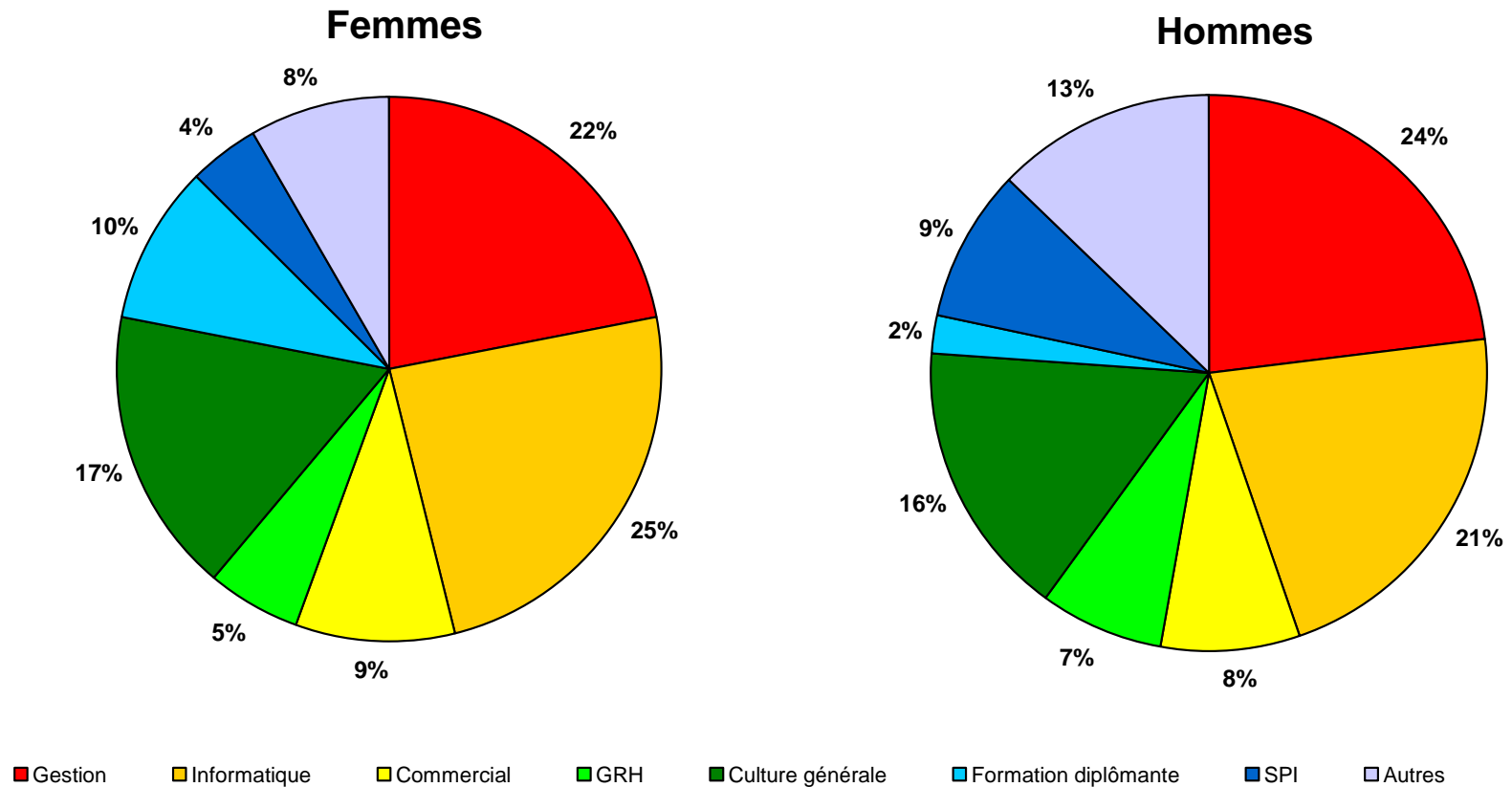
2) Répartition des formations financées par le CF selon la nature des actions de formation

A) Répartition pour chaque région des formations financées par le CF selon la nature des actions de formation



- En moyenne, parmi les formations qui bénéficient d'un financement par le CF, 22,9% concernent l'informatique, 22,8% la gestion, 16,5% la culture générale, 8,8% le commercial, 6,7% le SPI, 6,4% la GRH et 5,6% les formations diplômantes.
- Dans certaines régions, la répartition par nature d'actions de formation n'ayant pas toujours été réalisée, les stagiaires ont été comptabilisés dans la rubrique « autres ».

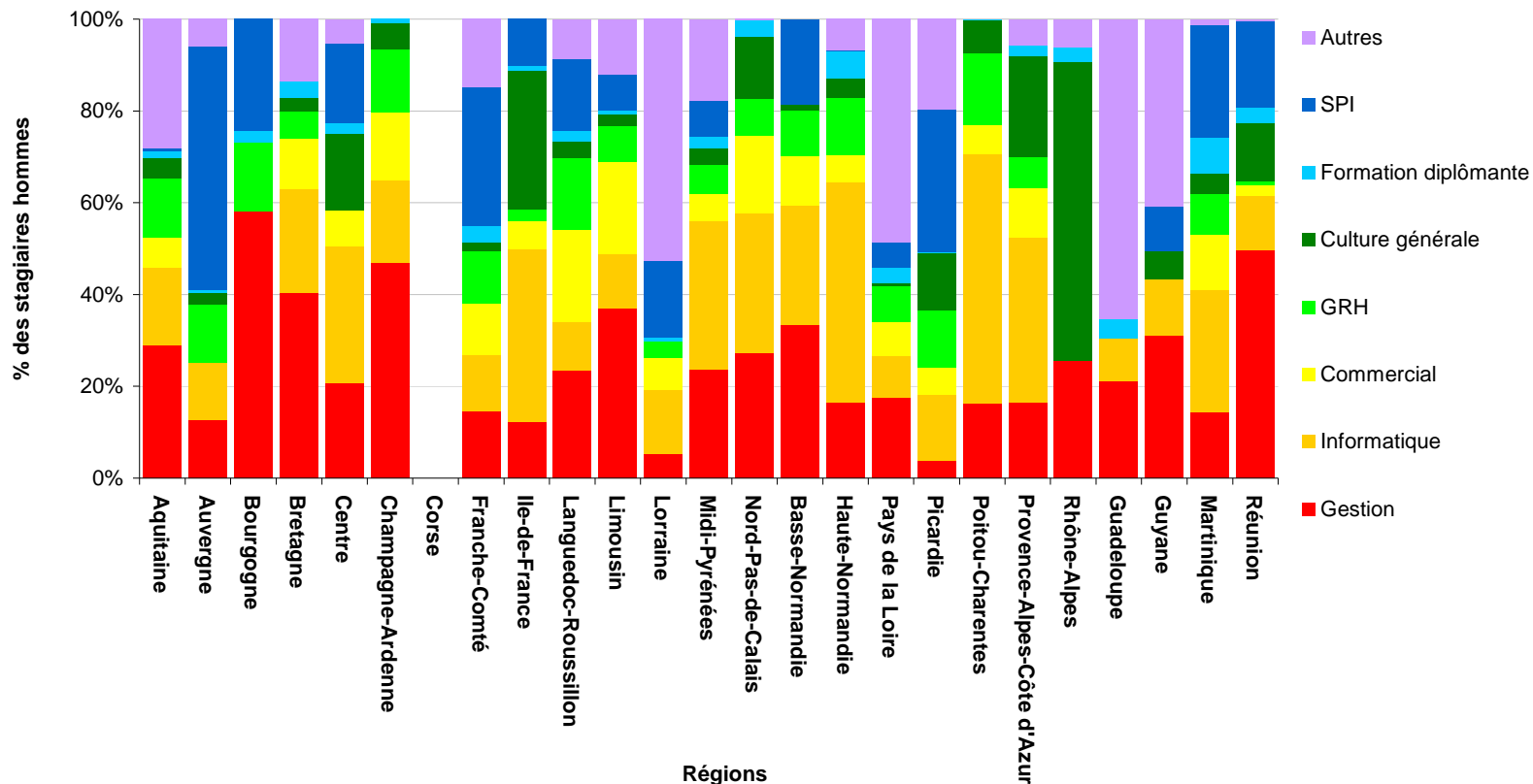
B) Répartition globale par genre des formations financées par les CF selon la nature des actions de formation



- Si la répartition selon la nature des actions de formation est relativement homogène entre hommes et femmes, il peut être noté que la proportion de femmes qui suivent des formations diplômantes (10%) est plus importante que celles des hommes (2%).

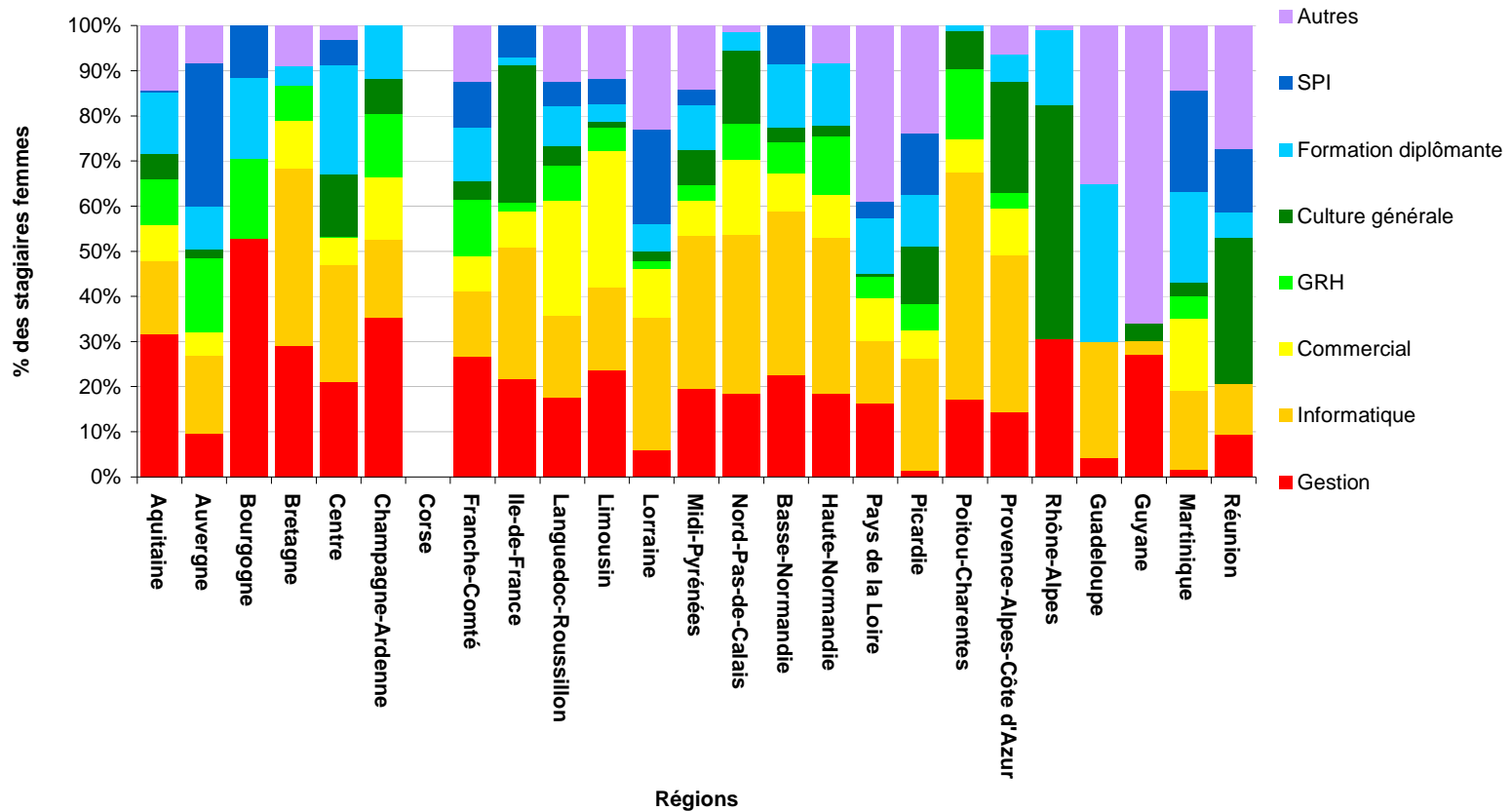
C) Répartition par genre pour chaque région des formations financées par le CF selon la nature des actions de formation

a) Pour les hommes



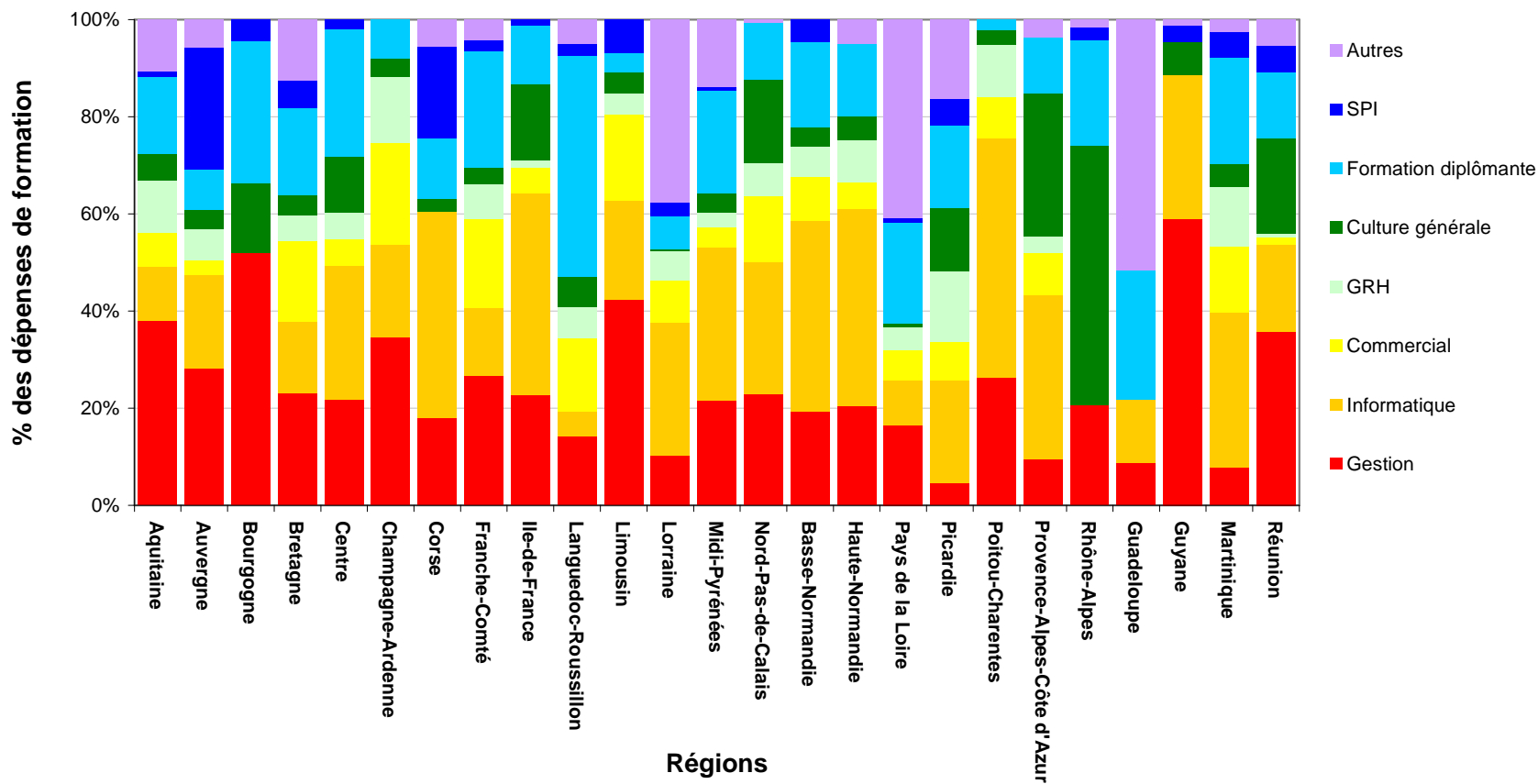
- Les formations suivies par les stagiaires hommes relèvent majoritairement du domaine de la gestion et de l'informatique.
- La répartition des stages suivis par les hommes varie beaucoup selon les régions. En Rhône-Alpes, près de 50% des formations suivies par les hommes financées par le CF concernent la culture générale, en Auvergne, plus de 50% sont des SPI.
- Pour les régions qui ont utilisées la rubrique « Autres », la nature de ces stages n'est pas identifiée.

b) Pour les femmes



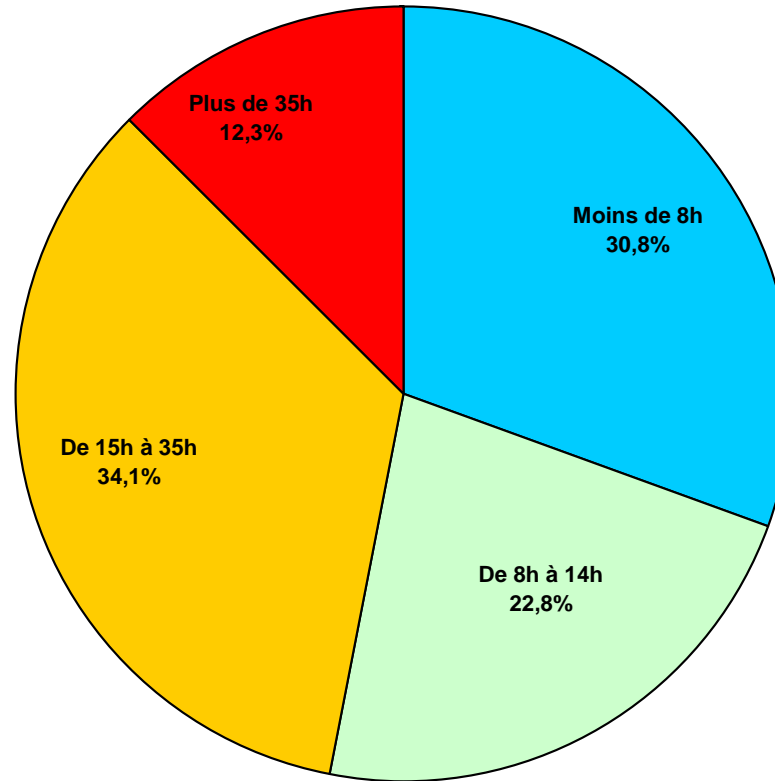
- Les répartitions des stages suivis par les femmes varient beaucoup selon les régions. En Rhône-Alpes, près de 50% des formations suivies par les femmes financées par le CF concernent la culture générale. En Guadeloupe, plus de 34% sont des formations diplômantes. En Bourgogne, près de 52% relèvent du domaine de la gestion.
- Pour les régions qui ont utilisées la rubrique « Autres », la nature de ces stages n'est pas identifiée.

3) Répartition des dépenses des CF dédiées au financement de la formation selon la nature des actions de formation



- En moyenne, 22,5% des dépenses de formation financent des formations « informatique », 21,3% des formations « gestion », 17,6% « des formations diplômantes », 17,5% des formations « culture générale », 7,3% des formations « commercial », 4,3% des formations « GRH » et 2,5% le SPI.

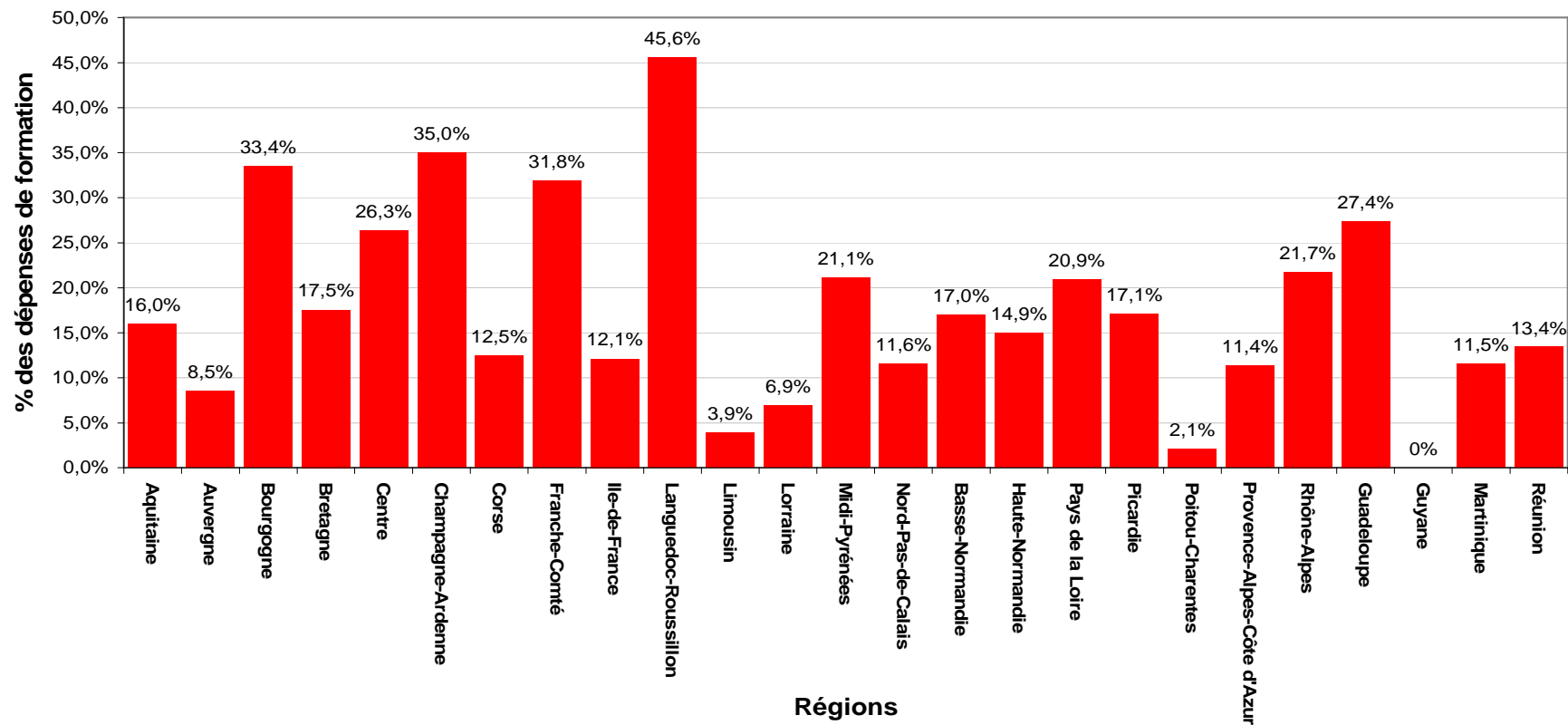
4) Répartition des actions de formation financées par le CF selon la durée du stage



- 87,7% des formations financées par les CF ont une durée inférieure ou égale à une semaine (35h).

5) Les formations diplômantes

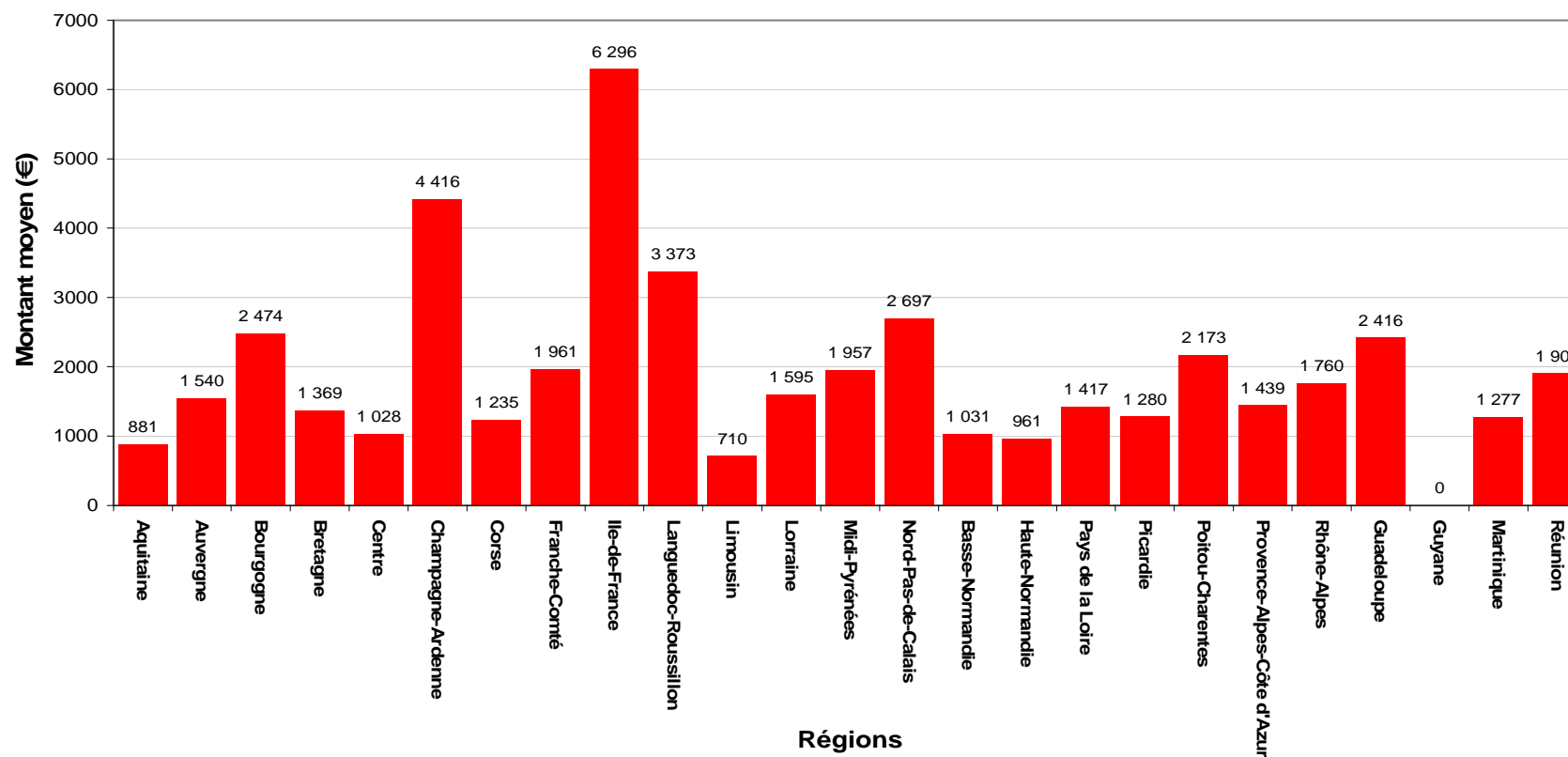
A) Part des dépenses de formation des CF dédiée au financement d'actions de formation diplômante



- En moyenne, la part des dépenses de formation des CF dédiée au financement des formations diplômantes est de 17,6%.
- Toutefois, d'une région à l'autre, cette part varie beaucoup, de 0% à 45,6%.
- En Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, et en Languedoc-Roussillon, ce taux de financement dépasse 30% des dépenses de formation.

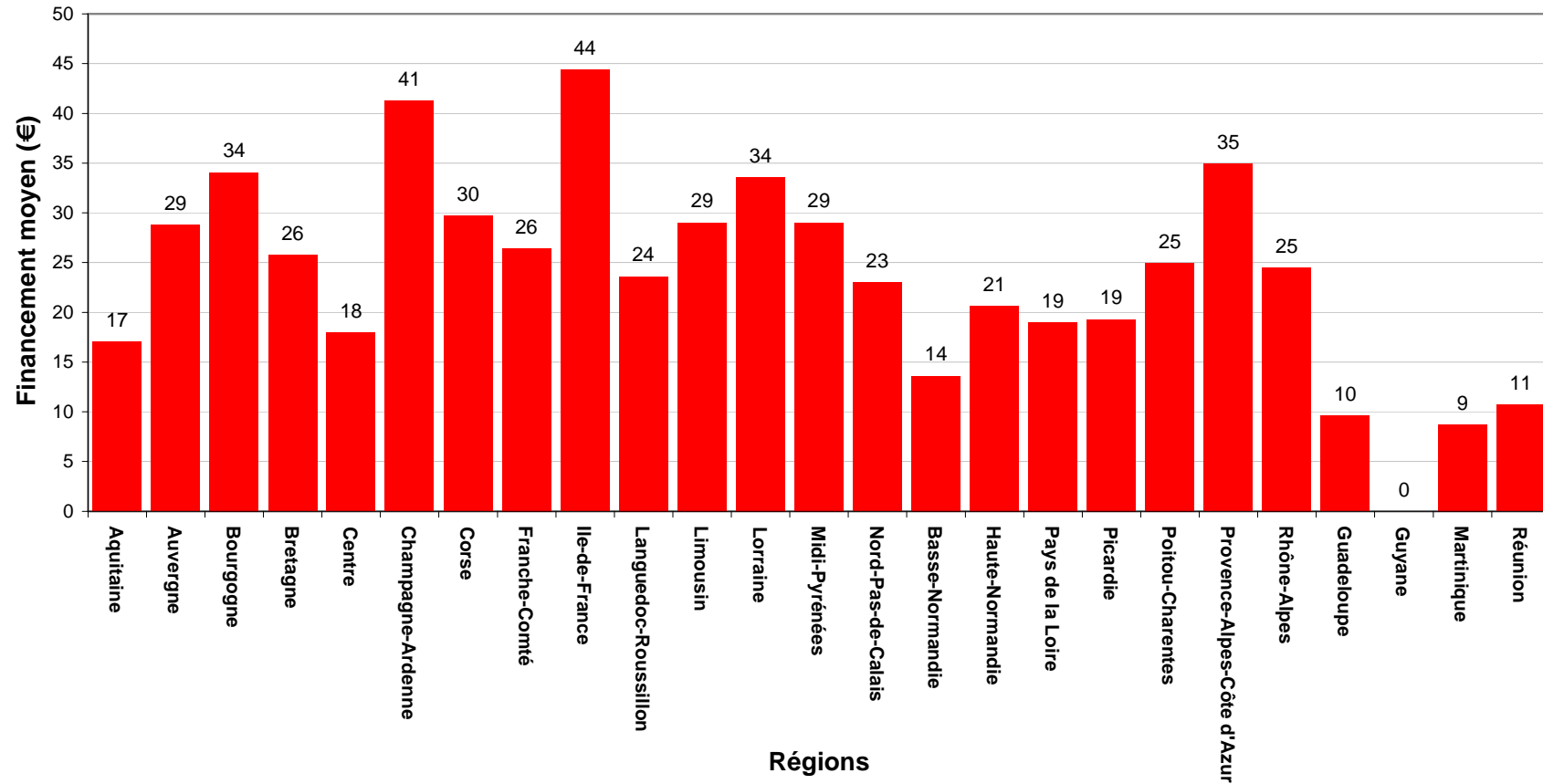
B) Montant moyen financé pour une formation diplômante et financement moyen accordé par le CF pour une heure stagiaire

a) Montant moyen financé pour une formation diplômante



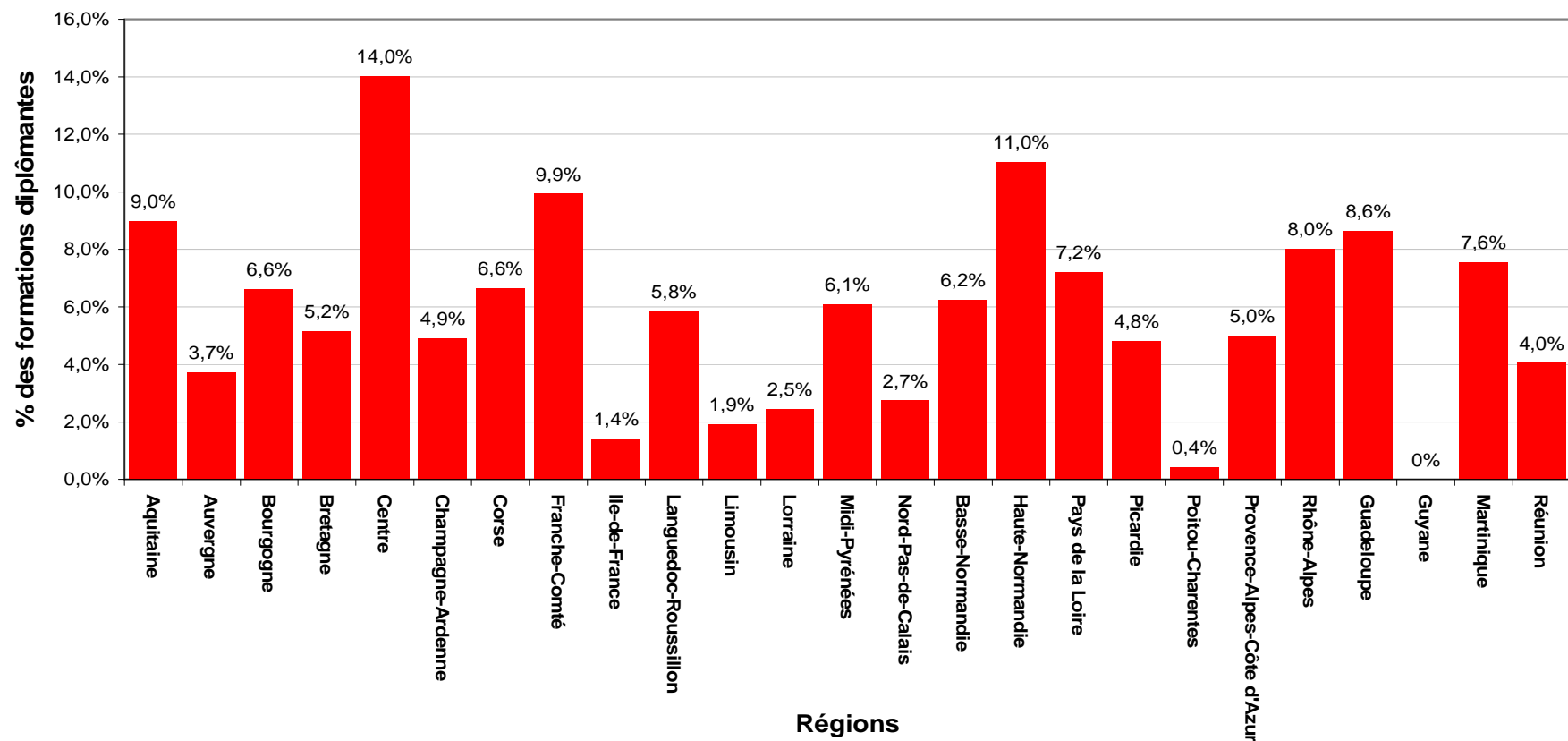
- Le financement moyen d'une formation diplômante s'élève à 1 576 €.
- L'Ile-de-France fait figure d'exception avec un montant supérieur à 6 000 euros puisqu'elle finance jusqu'à 90% du coût du stage.

b) Financement moyen de l'heure stagiaire pour une formation diplômante



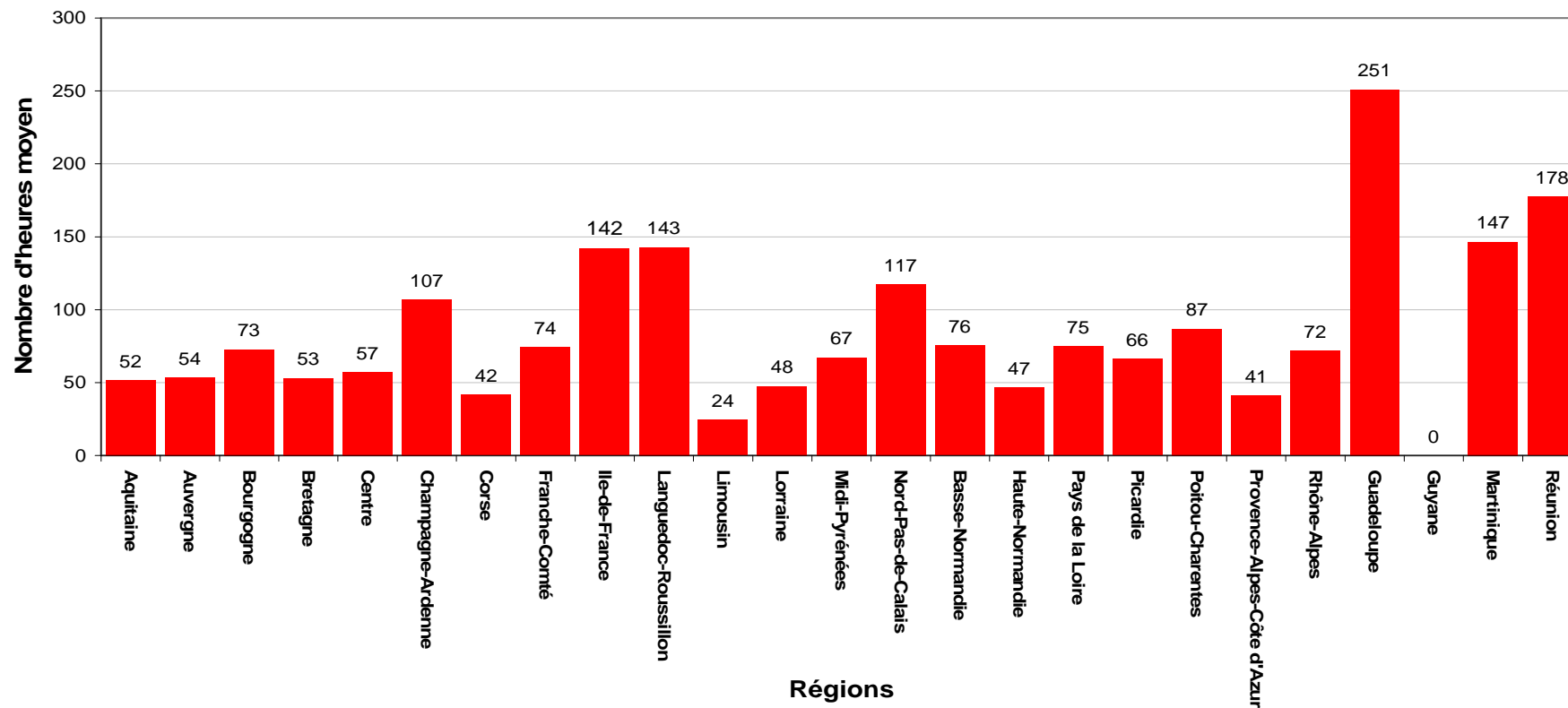
- En moyenne, le financement moyen accordé par le CF pour une heure stagiaire est de 24,57 euros (hors Guyane).
- 6 CF financent en moyenne 30 euros et plus pour une heure stagiaire : Bourgogne, Corse, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Lorraine et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

C) Part des formations diplômantes financées par les CF



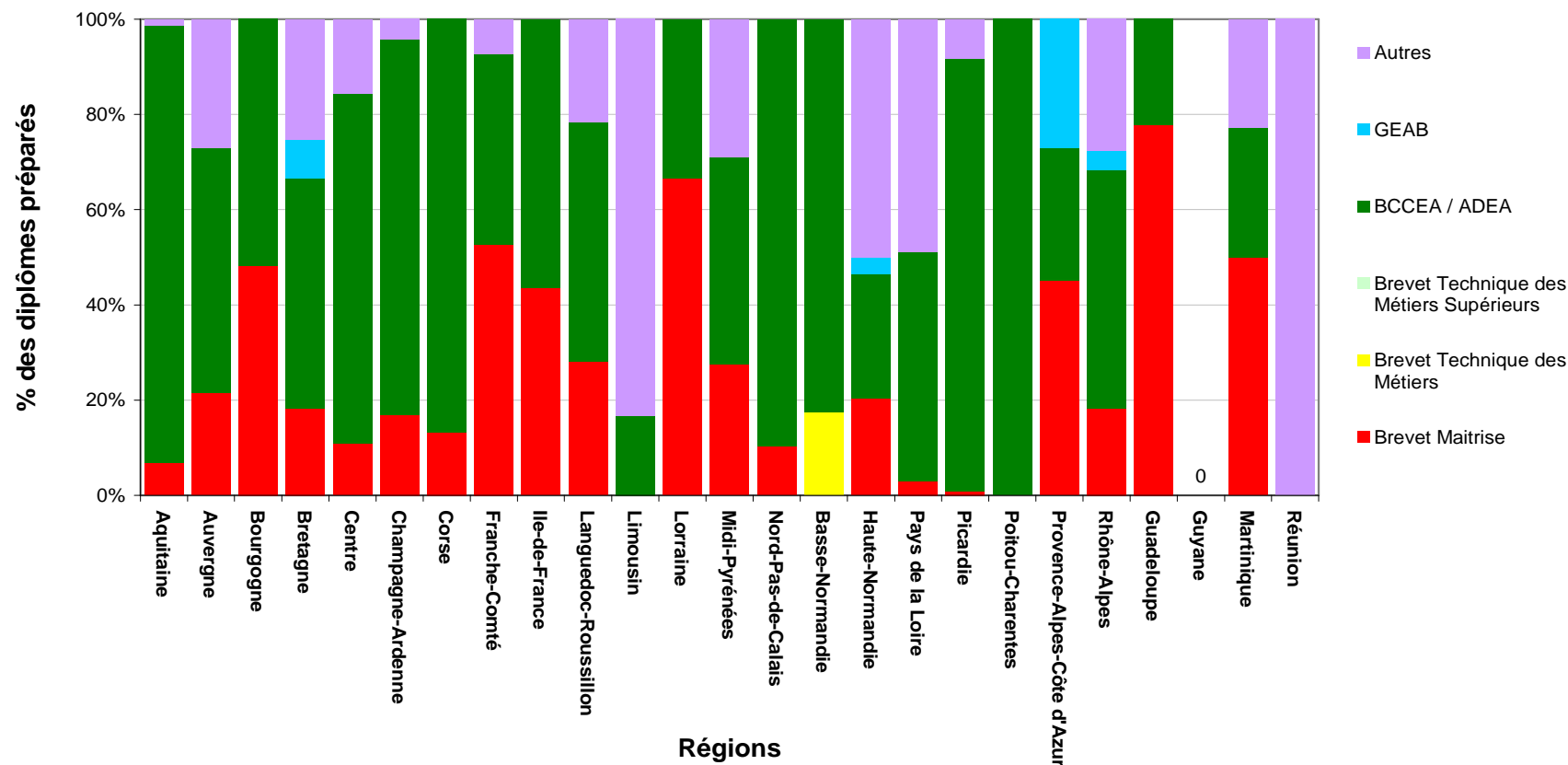
- En moyenne, 5,6% des stagiaires bénéficiant d'un financement du CF ont suivi une formation diplômante.
- 2 régions comptent plus de 10% des stagiaires bénéficiant d'un financement du CF pour une formation diplômante : le Centre et la Haute-Normandie.

D) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire ayant suivi une formation diplômante



- En moyenne, 87,13 heures sont financées par stagiaire ayant suivi une formation diplômante (hors Guyane).
- 7 régions financent plus de 100 heures en moyenne par stagiaire : la Champagne-Ardenne, l'Ile-de-France, la Guadeloupe, Languedoc-Roussillon, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion.

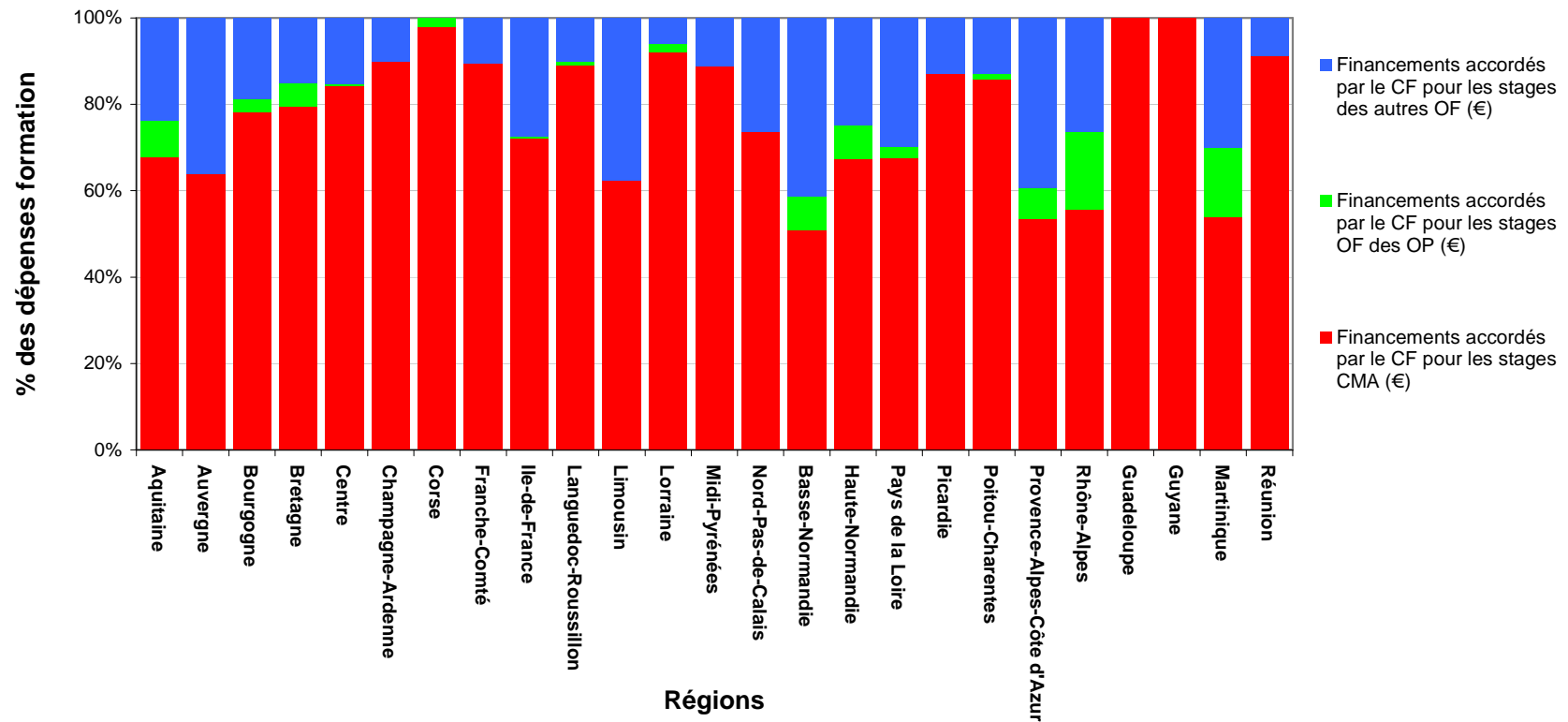
E) Répartition des formations diplômantes financées par les CF selon le diplôme



- Le BCCEA (Brevet des Conjointes Collaborateurs des Entreprises Artisanales) / ADEA (Assistant(e) de Dirigeant(e) d'Entreprise Artisanale) représente 55,5% des formations diplômantes financées par les CF. Il est représenté dans toutes les régions sauf la Guyane.
- Le Brevet de Maîtrise est représenté dans 19 régions.
- Le Brevet Technique des Métiers est représenté dans une seule 1 région (Basse Normandie).
- Aucun Brevet Technique des Métiers Supérieurs n'a été financé par les CF en 2011.
- Le GEAB (Gestion de l'Entreprise Artisanale du Bâtiment) est représenté dans seulement 4 régions : Bretagne, Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes.

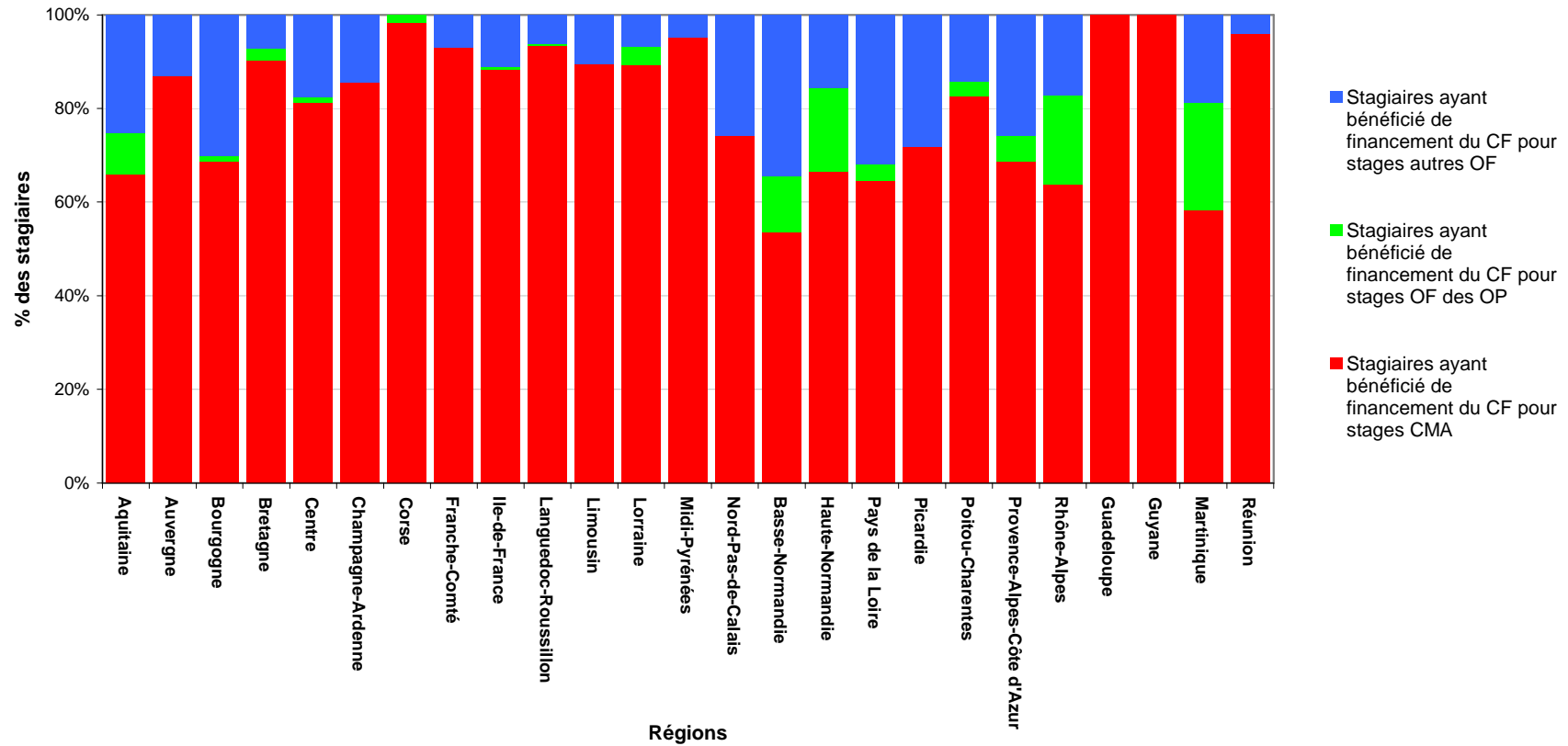
IV) Répartition des financements d'actions de formation par les conseils de la formation selon les organismes de formation

1) Part des dépenses de formations des CF dédiée au financement d'actions de formation dispensées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) / les Organisations Professionnelles (OP) / les autres Organismes de Formations (OF)



- En moyenne, 71,3% du budget formation des CF est consacré au financement de stages réalisés par les CMA.
- Les stages réalisés par les OF des OP et par les autres OF représentent respectivement en moyenne 5,3% et 23,4% du budget formation des CF.

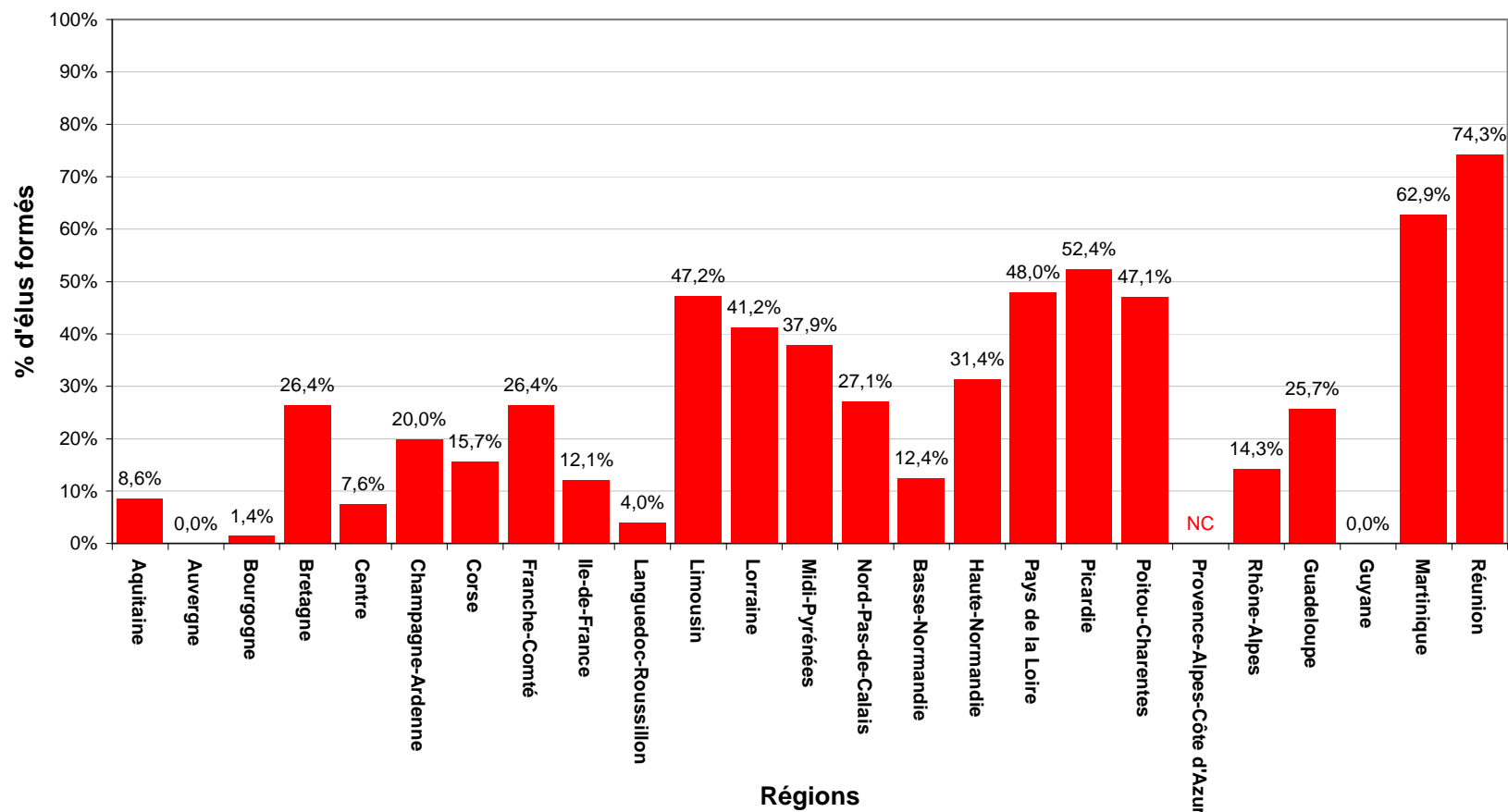
2) Répartition du nombre de stagiaires selon que la formation est dispensée par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) / les Organisations Professionnelles (OP) / les autres Organismes de Formations (OF)



- En moyenne, 78,4% des stagiaires bénéficiant du financement d'un CF suivent un stage réalisé par une CMA.
- Les stages réalisés par les OF des OP et par les autres OF représentent respectivement en moyenne 5,2% et 16,4% du nombre de ces stagiaires.

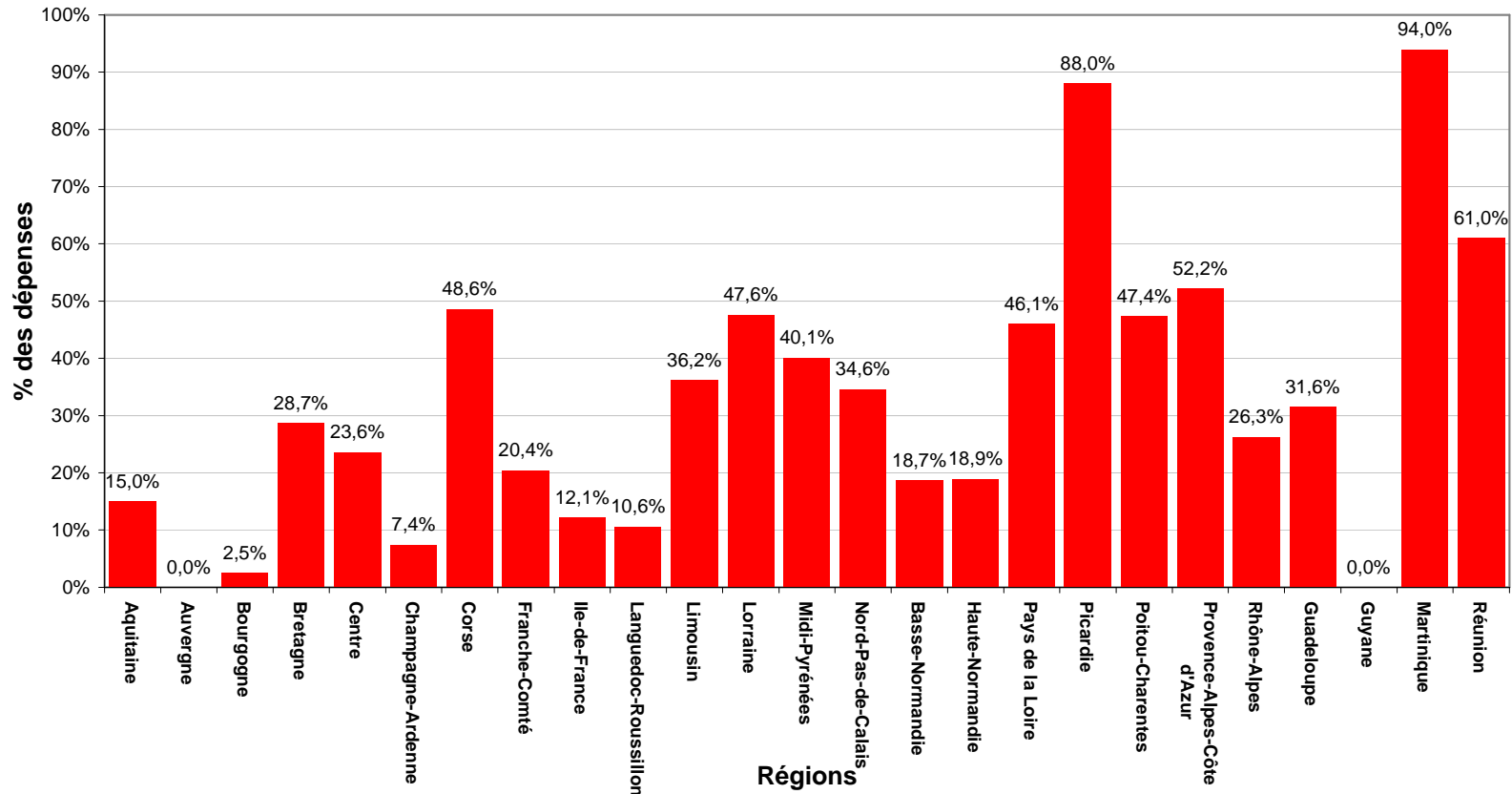
V) La formation des élus des chambres de métiers (CMA)

1) Proportion d'élus formés



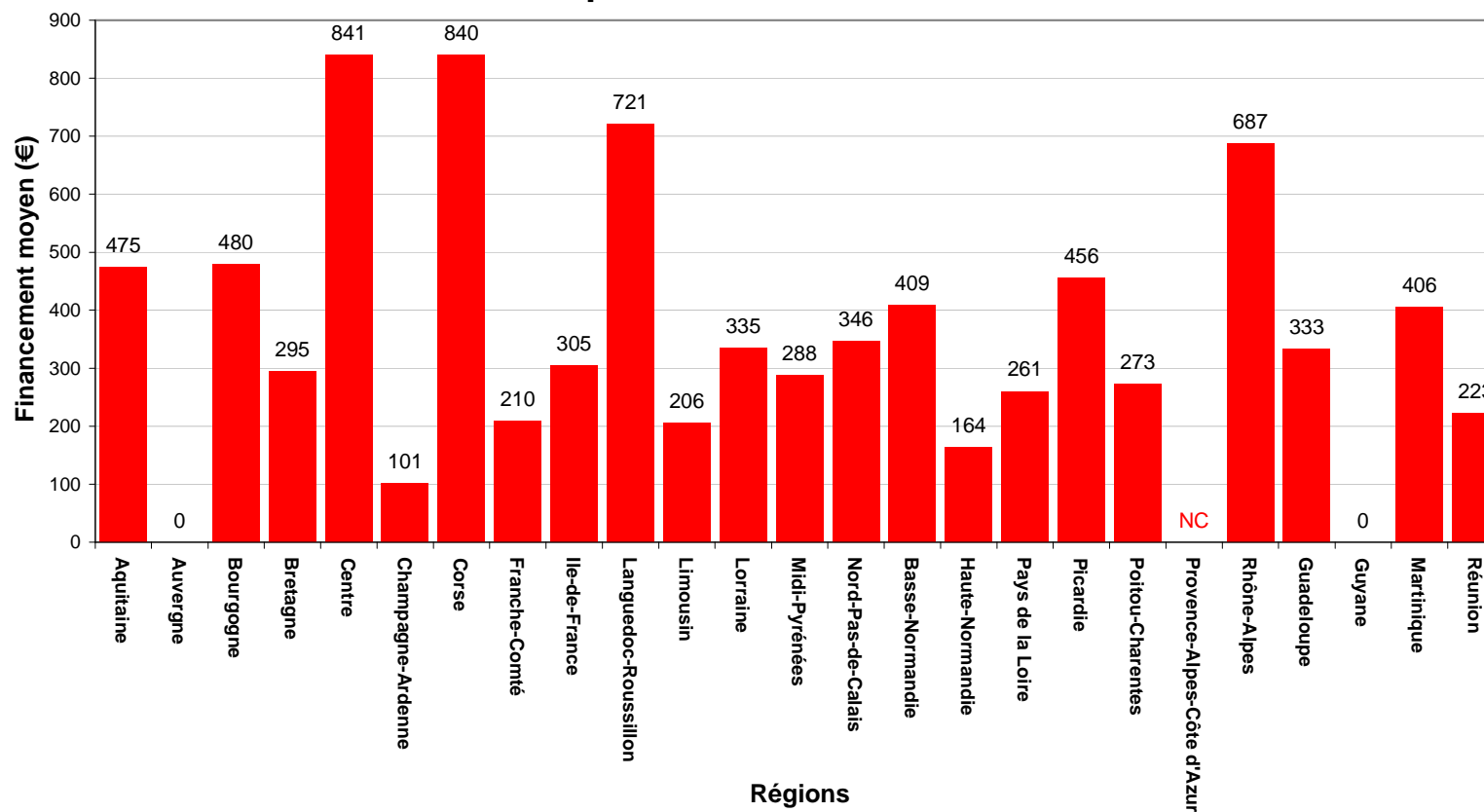
- En moyenne, 26,8% des élus des CMA (Hors Provence-Alpes-Côte d'Azur) suivent une formation financée par le CF. Cette proportion a doublé par rapport à 2010.
- Toutefois, le pourcentage des élus formés varie beaucoup d'une région à l'autre : 2 régions ne forment pas d'élus, 7 régions forment moins de 20% des élus et 3 régions en forment plus de 50%.
- Les données relatives à la part des élus formés sont indisponibles s'agissant de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

2) Pourcentage du plafond des dépenses autorisées utilisé pour financer les actions de formation suivies par les élus des CMA



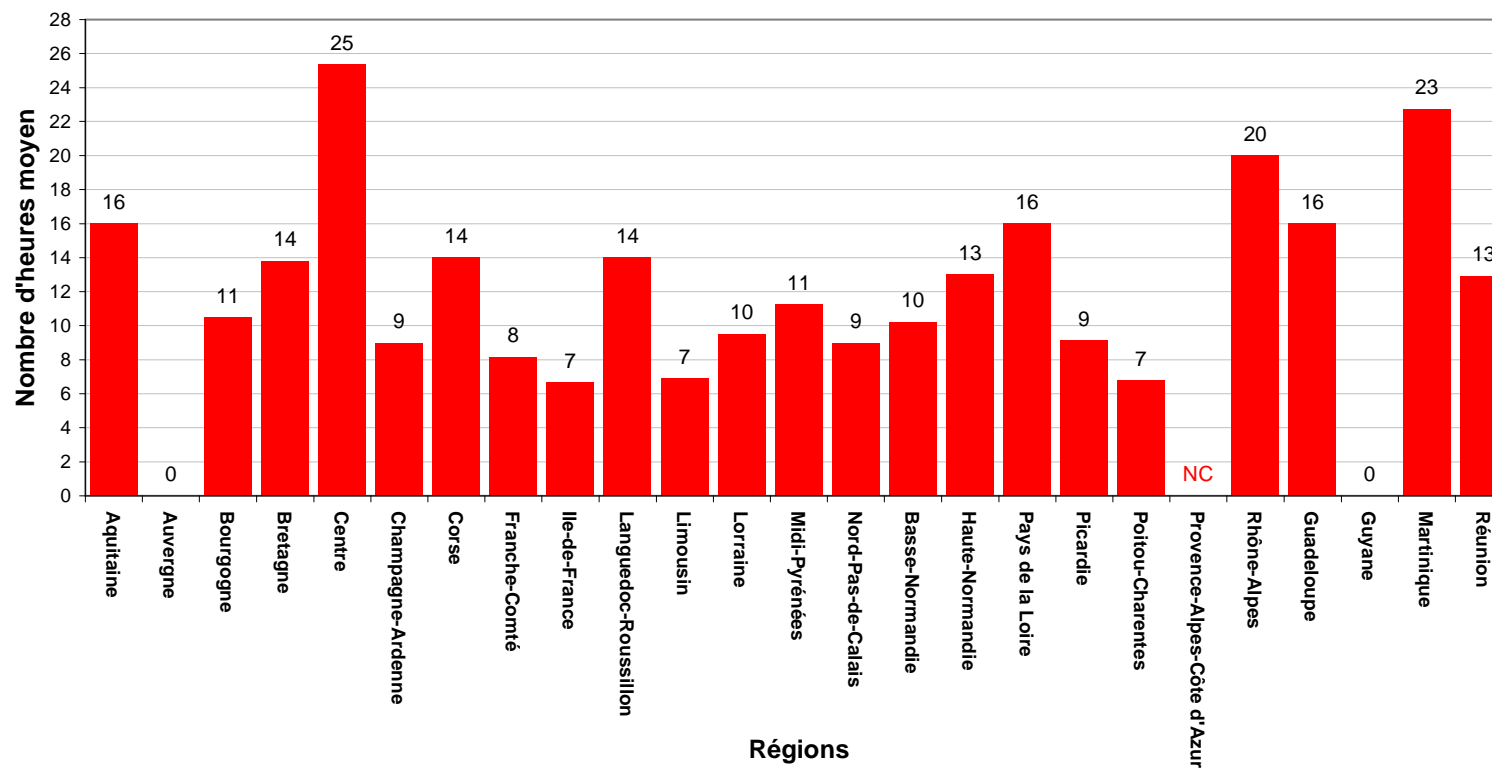
- Les 23 CF des régions qui financent des formations d'élus des CMA utilisent en moyenne 35,7% du plafond des dépenses autorisées.
- 2 régions font figures d'exceptions : la Picardie, dont le CF dépense plus de 88% des dépenses autorisées, et la Martinique qui en dépense presque la totalité (94%).

3) Montant moyen financé pour les actions de formation suivies par un élu des CMA



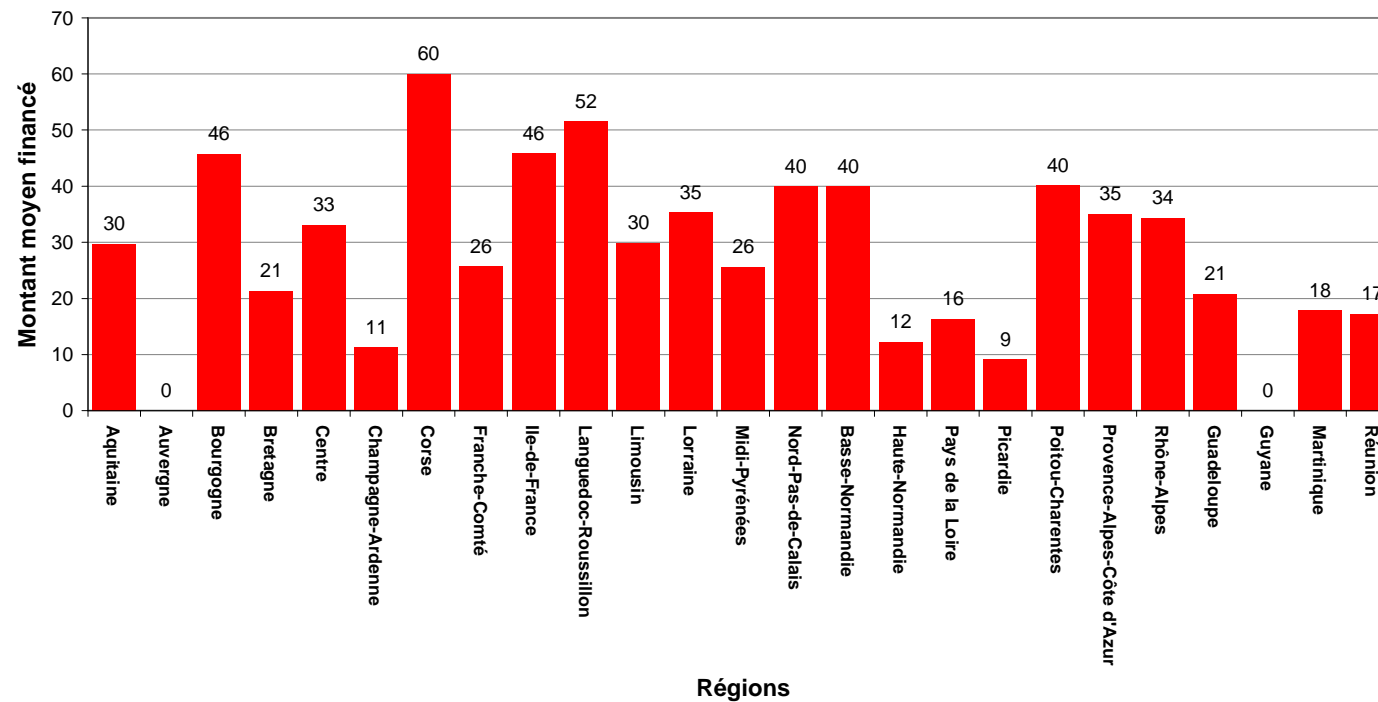
- Les CF qui financent des formations pour les élus des CMA dépensent en moyenne 399 € par élu formé.
- 4 régions (Centre, Corse, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes) dépensent en moyenne plus de 500 € par élu formé.

4) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire élu des chambres de métiers



- Le nombre d'heures moyen financé par stagiaire élu des CMA est d'environ 12,8 heures.
- 3 régions (Centre, Rhône-Alpes et Martinique) ont un nombre d'heures moyen financées par le CF de 20 heures et plus.

5) Montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un élu



- Le montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un élu des CMA est d'environ 30 €.
- La Corse fait figure d'exception avec un montant moyen de 60 €, soit le double de la moyenne des régions.

dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

61 boulevard Vincent Auriol – 75703 Paris cedex 13
www.pme.gouv.fr